

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 395

29 avril 2005

### SOMMAIRE

Actimago Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18948	Financière de l'Alzette S.A., Luxembourg . . . . .	18954
Advanta Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18931	Folona S.A.H., Luxembourg . . . . .	18954
Agestalux S.A., Luxembourg . . . . .	18957	Gerinter S.A.H., Luxembourg . . . . .	18953
Amhurst Corporation S.A.H., Luxembourg . . . . .	18956	Grandex Promotion S.A.H., Luxembourg . . . . .	18953
AP Pelham Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18931	Grandros S.A.H., Luxembourg . . . . .	18952
Apollo ELP Sicar, Luxembourg . . . . .	18914	Habi S.A.H., Luxembourg . . . . .	18952
Apollo USLP Sicar, Luxembourg . . . . .	18932	Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg . . . . .	18951
Arvem S.A.H., Luxembourg . . . . .	18955	Hoya S.A.H., Luxembourg . . . . .	18951
Association "Lutte Biologique", A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	18958	Hydrosol S.A.H., Luxembourg . . . . .	18949
Atoa Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18957	Icare S.A.H., Luxembourg . . . . .	18931
British Financial Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	18931	Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18930
British Financial Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	18951	Kempinsky, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	18949
Casimir S.A., Luxembourg . . . . .	18955	Krupaco Finance S.A., Luxembourg . . . . .	18957
DFMN Holding S.A., Luxembourg . . . . .	18914	Levlux S.A.H., Luxembourg . . . . .	18956
Eastwood S.A.H., Luxembourg . . . . .	18953	Malifra S.A.H., Luxembourg . . . . .	18958
Elect-Systems Design, S.à r.l., Dudelange . . . . .	18913	Midland Pyxis Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	18958
Febex Technique S.A.H., Luxembourg . . . . .	18955	Mora S.A.H., Luxembourg . . . . .	18956
Figa S.A.H., Luxembourg . . . . .	18954	Rolilux S.A.H., Luxembourg . . . . .	18957
		Sirtes S.A.H., Luxembourg . . . . .	18952

### ELECT-SYSTEMS DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 104.279.

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif à partir de ce jour.

Fait et passé à Dudelange, date qu'en tête des présentes.

Dudelange, le 7 décembre 2004.

N. Braun / J. Cunha.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006732.3/1286/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

18914

**DFMN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 88.027.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 9 décembre 2004, que:

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003;
- les mandats d'administrateur de Monsieur Daniel C. Mendonça de Barros, homme d'affaires, ayant son adresse professionnelle au Rua Quata 807/809 - Sao Paulo - SP Brazil, de Monsieur Marcello C. Mendonça de Barros, homme d'affaires, ayant son adresse professionnelle au Rua Quata 807/809 - Sao Paulo - SP Brazil, de Monsieur Norberte Lanzara Giangrande Junior, homme d'affaires, ayant son adresse professionnelle au Rua Quata 807/809 - Sao Paulo - SP Brazil et de Monsieur Frederico Meinberg, homme d'affaires, ayant son adresse professionnelle au Rua Quata 807/809 - Sao Paulo - SP Brazil, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Lex Benoy, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003444.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2005.

---

**APOLLO ELP SICAR, Société d'Investissement à Capital Risque.**

Registered Office: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 107.240.

—  
STATUTS

In the year two thousand and five, on the twenty-third of March.

Before the undersigned Maître Josph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II (EURO), L.P., a limited partnership established by the laws of the United Kingdom, having its registered office at c/o Paul Hastings, 88 Wood Street, London EC2V 7AJ, United Kingdom, duly represented by Olivier Lambertyn, jurist, residing in L-2314 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy will remain attached to this document to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the above-stated capacity, has drawn up the following Articles of Incorporation of a private limited liability company:

*Definitions*

«Articles»: the Articles of Incorporation

«Board»: the board of managers of the Company

«Bank Business Day»: each day upon which the banks are open for business in Luxembourg

«Company»: the APOLLO ELP SICAR

«Custodian»: a banking or saving institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector

«First Closing (Date)»: the first date determined by the Company on which subscription agreements in relation to the first issuance of the Shares have been received and accepted by the Company.

«General Meeting»: general meeting of Shareholders which represents the entire body of Shareholders of the Company

«Investors»: Well Informed Investors who have signed a Subscription Agreement (for the avoidance of doubt, the term includes, where appropriate, the Shareholders)

«NAV»: Net Asset Value

«Net Asset Value»: the net asset value as determined in Article 11

«Prospectus»: the prospectus of the Apollo ELP SICAR as amended from time to time

«Real Estate»: direct and indirect participations in companies (including claims on such companies), the exclusive object and purpose of which is the acquisition, promotion and sale as well as the letting or development of property (consisting of land and buildings) or property related long-term interests such as surface ownership, lease-hold and options on real estate investments

«Share Class»: a class in which the Shares are divided

«Share»: Share in the capital of the Company

«Shareholders»: Well Informed Investors who have signed a Subscription Agreement and have acquired Shares

«Shareholding»: the holding of Shares by a Shareholder  
 «Subscription Agreement»: agreement entered into between the Investor and the Company by which the Investor subscribes for Shares of the Company  
 «Valuation Date»: a date on which the Net Asset Value is determined in accordance with the Articles of Incorporation and the Prospectus  
 «VAT»: Value Added Tax  
 «Well Informed Investor»: The institutional investor, the professional investor as well as any other investor that fulfils the following conditions is an experienced investor within the meaning of the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital:

- he has declared in writing his adhesion to the status of experienced investor, and
- he invests a minimum of 125,000 EUR in the Company, or
- he has obtained an assessment from a credit establishment, another professional of the financial sector subject to rules of conduct within the meaning of article II of Directive 93/22/CEE or a management company within the meaning of Directive 2001/107/CE, certifying his expertise, his experience and his knowledge to appraise in an appropriate manner an investment in risk capital

### Title I. Name - Registered office - Duration - Purpose

**Art. 1. Name.** Hereby is formed under the name of APOLLO ELP SICAR a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the Board determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for a limited duration to terminate on 31 December 2012.

However, the term of the Company may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion. Any extension request by the Board requires the majority of the Shareholders representing three quarters of the corporate capital.

**Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company is to invest via equity, debt or otherwise in:

- a) real estate property (i) directly or indirectly (ii) through one or several wholly owned subsidiaries or (iii) through shareholdings in other property companies and
- b) any other eligible investments for investment companies in risk capital with the purpose of affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The investment objectives and policies shall be determined by the Board pursuant to Article 18 hereof and shall be disclosed in the Prospectus relating to the Shares to be issued from time to time.

The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted under the law dated 15 June 2004 on the investment company in risk capital.

### Title II. Share capital - Shares - Net Asset Value

**Art. 5. Share capital.** The capital of the Company shall be represented by fully paid-up Shares of a par value of EUR 100.-.

The initial Share capital is of EUR 12,500.- represented by 125 Shares of par value.

The minimum Share capital shall be as required by law, i.e. one million Euro (EUR 1,000,000.-).

**Art. 6. Form of Shares.**

(1) Shares will only be issued in registered form.

All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company as well as the number of registered Shares held by him.

The registration of the Shareholder's name in the register of Shares evidences his right of ownership of such registered Shares. The Company shall decide whether a certificate for such registration shall be delivered to the Shareholder or whether the Shareholder shall receive a written confirmation of his Shareholding.

The certificates of registration shall be signed by two managers or by any officer of the Company duly authorised by the Board. Such signatures shall be either manual, or printed, or in facsimile.

(2) Transfer of registered Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore.

Any transfer of registered Shares shall be entered in the register of Shareholders; such inscription shall be signed by one or more managers or officers of the Company or by one or more other persons duly authorised thereto by the Board.

Shares are freely transferable, subject to the provisions of Article 10 hereof.

(3) Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the register of Shareholders. In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered in the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered in by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered in the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

(4) In the event that a Share is registered in the name of more than one person, the first-named holder in the register shall be deemed to be the representative of all other joint holders and shall alone be entitled to be treated as the holder of such Share for all purposes, including without limitation entitlement to receive notices from the Company.

**Art. 7. Share Classes.** The Board of the Company may decide to issue Shares of different Classes in accordance with the Law.

**Art. 8. Issue and sale of Shares.** For the purposes of the effective performance the Company has an unissued but authorised capital to be used in order to issue new Shares up to the maximum amount of 200 million Euro (EUR 200,000,000.-).

The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Shares in exchange of a contribution made by the existing Shareholder(s).

Until 5 years after the publication of the Articles at the latest, the Board is authorized, upon written consent by all existing Shareholders, to increase, from time to time, the capital, within the limits of the authorised capital, by the issue or not of Shares to the existing Shareholders or to any other person as approved by the Shareholders pursuant to resolutions adopted in compliance with article 189 of the Law.

The Board may determine the date of the issue and the number of new Shares having to be eventually subscribed and issued.

The rights attached to the new Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing respective class of Shares.

The Board may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The Board shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Board, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board within the limits of the authorised share capital, Article 5 shall be amended accordingly.

The Board may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued; the Board may, in particular, decide that Shares shall only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Prospectus and that Shares will only be issued to persons or entities having entered into a Subscription Agreement.

When the Company offers Shares for subscription after the First Closing, the price per Share at which such Shares are offered shall be the Net Asset Value per Share unless the Net Asset Value is inferior to the par value or unless all existing Shareholders decide to issue Shares at par value, upon which the issue price will be equal to the par value. The price shall be payable within a period as determined by the Board which shall not exceed 10 Bank Business Days from the relevant Valuation Date.

The Company may issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets. Any such contribution in kind of assets will be valued in a report drafted by the auditor of the Company drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law and on the basis of a valuation report established by an independent appraiser, the costs of which will be borne by the Investor. The assets to be contributed must correspond to the investment policy of the Company.

**Art. 9. Redemption of Shares.** The Company is a closed-ended SICAR. Consequently, Shares in the Company shall not be redeemable at the request of a Shareholder.

The Company, however, may redeem its Shares whenever the Board considers this to be in the best interest of the Company and within the limitations set forth by law and these Articles. In particular, at the option of the Board, Shares may be redeemed on a pro rata basis among existing Shareholders of the Company, in order to distribute to the Shareholders upon the disposal of an investment asset by the Company any net proceeds of such investment, notwithstanding any other distribution pursuant to Article 25 hereof.

The redemption price shall be the Net Asset Value per Share, unless all existing Shareholders decide the price to be equal to par value, less an amount, if any, equal to any duties and charges which will be incurred upon the disposal of the Company's investments as at the date of redemption in order to make such a redemption.

The redemption price per Share shall be paid within a period as determined by the Board which shall not exceed ten Bank Business Days from the date fixed for redemption, provided that the Share certificates, if any, and the transfer documents have been received by the Company, subject to the provisions of Article 12 hereof.

The Board will however compulsorily redeem the Shares held by investors who no longer qualify as Well Informed Investors upon payment to such Shareholder of an amount equal to 75% of the net value of its shareholding in the Company (calculated using the lesser of historical cost or the most recent appraised values).

**Art. 10. Restrictions on ownership of Shares and the transfer of Shares - pre-emption rights.** The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any legal person, firm or corporate body, if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof the Company may become subject to laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg (including but without limitation tax laws).

In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Each Shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of units without the prior consent of the majority of the Shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital.

**Art. 11. Calculation of Net Asset Value per Share.** The Net Asset Value per Share of each Share Class of the Company shall be expressed in Euro and shall be determined as of any Valuation Date by dividing the net assets of the Company attributable to the relevant Class of Shares, being the value of the assets less the liabilities, on any such Valuation Date, by the number of Shares then outstanding in the Company in the relevant Share Class, in accordance with the rules set forth below. The Net Asset Value per Share may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant currency as the Board shall determine.

If since the time of determination of the NAV of the Shares there has been a material change in relation to (i) a substantial part of the properties or property rights of the Company or (ii) the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments of the Company are dealt in or quoted, the Board may, in order to safeguard the interests of the Shareholders, cancel the first valuation and carry out a second valuation with prudence and in good faith.

(1) Subject to Part (4) of this Article 11, the assets of the Company shall include:

- a) properties and property rights registered in the name of the Company;
- b) shareholdings in property companies;
- c) any other securities held by the Company
- d) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- e) all stock, stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- f) all interest accrued on deposits owned by the Company, except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- g) the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
- h) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

The value of such assets shall be determined as follows:

- 1) Real Estate will be valued at their estimated market value taking into account capital appreciation on the properties.
- 2) Securities which are listed on a stock exchange or dealt in on another Regulated Market, will be valued on the basis of the last available publicised stock exchange or market value.
- 3) Securities which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another Regulated Market, and which are not referred to under 1) above, will be valued on the basis of the probable net realisation value estimated with prudence and in good faith by the Board.
- 4) The value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Board may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof.
- 5) All other securities and other assets, restricted securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Board or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board.

For the appraisal of the value of properties and property rights registered in the name of the Company's wholly owned subsidiaries or partly owned companies where the participation of the Company equals or exceeds 50% of all outstanding shares, the Company shall appoint an independent real estate appraiser, provided that the Company may deviate from such valuation if deemed in the interest of the Company and its Shareholders and provided further that such valuation may be established at the end of the fiscal year and used throughout the following fiscal year unless there is a change in the general economic situation or in the condition of the relevant properties or property rights held by the Company's wholly-owned subsidiaries or partly owned companies where the participation of the Company equals or exceeds 50% of all outstanding shares or by any controlled property companies which requires new valuations to be carried out under the same conditions as the annual valuations.

The value of all assets and liabilities not expressed in Euro will be converted into Euro at the rate of exchange ruling in Luxembourg on the relevant Valuation Date. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.

The Board, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company. This method will then be applied in a consistent way. The Central Administrator can rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the Net Asset Value calculation.

(2) Subject to Part (4) of this Article 11, the liabilities of the Company shall include:

- a) all loans and other indebtedness for borrowed money (including convertible debt), bills and accounts payable;
- b) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);
- c) all accrued or payable expenses (including administrative expenses, advisory fees, including incentive fees, if any, Custodian fees, and corporate agents' fees);
- d) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company, where the Valuation Date falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;
- e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any disputed claims by a creditor of the Company;
- f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law.

In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which may comprise, as more fully described in the Prospectus, formation expenses, operating expenses that the Company must bear, fees payable to its advisors, fees and expenses payable to its accountants, Custodian and its correspondents, domiciliary, administrative, registrar and transfer agents, any paying agent, any distributors and permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the managers and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage and reasonable travelling costs in connection with Board meetings, costs payable in connection with any committees created by the Board, including reasonable out-of-pocket expenses members of such committees attending meetings, fees and expenses for legal and auditing services (including due diligence expenses relating to potential investments), payments or reimbursements of all out-of-pocket legal, accounting and other expenses of the Company and in connection with the organisation of the Company and the offering of Shares of the Company, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any Governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, the cost of printing certificates, and the costs of any reports to Shareholders, expenses incurred in determining the Company's net asset value, the cost of convening and holding Shareholders' and Board' meetings, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, the cost of publishing the issue and redemption prices, if any, interest, bank charges, currency conversion costs, and brokerage, postage, telephone and telex.

The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

(3) The assets and liabilities shall be allocated as follows:

- a) The proceeds to be received from the issue of Shares of a class shall increase the proportion of the net assets attributable to the class of Shares to be issued;
- b) Where the Company incurs a liability which relates to a particular Share Class, such liability shall be allocated to the relevant Share Class;
- c) Upon the payment of distributions to the holders of any Share Class, the Net Asset Value of such Share Class shall be reduced by the amount of such distributions.

(4) For the purpose of this Article 11:

- a) Shares of the Company to be redeemed (if any) under Article 9 hereof shall be treated as existing and taken into account until the date fixed for redemption, and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;
- b) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the date of issue;
- c) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the currency in which the net asset value for the Company is calculated shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the Net Asset Value of Shares; and
- d) where on any Valuation Date the Company has contracted to:
  - (i) purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;
  - (ii) sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company; provided, however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Date, then its value shall be estimated by the Company, provided, further, that in the case of purchases and sales of assets on a Regulated Market, the principles set forth in this point d) shall be given effect from the day which is one Bank Business Day after the trade date of the relevant purchase or sale (being the date that the relevant broker executes the order for such purchase or sale).

For the avoidance of doubt, the provisions of this Article 11 (including, in particular, Part (4) hereof) are rules for determining Net Asset Value per Share and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Company or any securities issued by the Company.

**Art. 12. Frequency and temporary suspension of calculation of Net Asset Value per Share and of issue of Shares.** The Net Asset Value per Share shall be calculated from time to time by the Company (or any agent appointed by the Company) under the responsibility of the Board, provided the calculation is made at least twice a year (at the end of the financial year of the Company) as well as on each day by reference to which the Board approves the pricing

of an issue or redemption of Shares in accordance with these Articles, provided that this is in compliance with applicable laws and regulations, such date or time of calculation being referred to herein as the «Valuation Date.»

The Company may suspend the determination of the Net Asset Value per Share and the issue of its Shares during:

a) any period when any one of the principal markets or other stock exchanges on which a substantial portion of the assets of the Company, are quoted is closed (otherwise than for ordinary holidays) or during which dealings therein are restricted or suspended; or

b) any period when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the Board, or the existence of any state of affairs in the property market, disposal of the assets owned by the Company is not reasonably practicable without this being seriously detrimental to the interests of Shareholders or if in the opinion of the Board issue, sale and/or redemption prices cannot fairly be calculated; or

c) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Company's assets or if for any reason the value of any asset of the Company which is material in relation to the determination of the Net Asset Value (as to which materiality the Board shall have sole discretion) may not be determined as rapidly and accurately as required; or

d) any period when the value of any wholly-owned (direct or indirect) subsidiary of the Company may not be determined accurately;

e) any period when any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments cannot in the opinion of the Board be effected at normal rates of exchange; or

f) upon the publication of a notice convening a General Meeting of Shareholders for the purpose of resolving to wind up the Company; or

g) when for any other reason, the prices of any investments cannot be promptly or accurately ascertained.

Any such suspension shall be publicised, if appropriate, by the Company and may be notified to Investors having made an application for subscription of Shares.

### **Title III. Administration and supervision**

**Art. 13. Managers.** The Company shall be managed by a Board composed of not less than three members, who need not be Shareholders of the Company. They shall be elected for a term of one year. The managers shall be elected by the Shareholders at a General Meeting of Shareholders which shall also determine the number of managers and their remuneration.

Managers shall be elected by the general Shareholders' meeting. Any manager may be removed with or without cause at any time by a resolution passed by a majority of the votes of the Shares present or represented at a General Meeting.

In the event of a vacancy in the office of manager, the remaining managers may temporarily fill such vacancy; the Shareholders shall take a final decision regarding such nomination at their next General Meeting.

**Art. 14. Board meetings.** The Board may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders. The Board shall meet upon call by the chairman or any two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The members of the Board shall appoint a chairman, who shall preside at the meetings of the managers and of the Shareholders. In his absence, the Shareholders or the Board members shall decide by a majority vote that another manager, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings. Resolutions of the Board shall be taken by a majority vote of the managers present or represented. In case of an equality of votes, the chairman shall have a casting vote.

The Board may appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be managers or Shareholders of the Company. The officers shall have the rights and duties conferred upon them by the Board.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least three Bank Business Days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Board.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent several of his colleagues.

Any manager may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The managers may only act at duly convened meetings of the Board. The managers may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorised thereto by resolution of the Board.

The Board can deliberate or act validly and only commence a meeting if at least half of the managers, present or represented, are not United Kingdom residents.

Resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting (if any) or any two managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings; each manager shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. All such resolutions shall form the record that proves that such decision has been taken.

**Art. 15. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition and administration within the Company's purpose, in compliance with the investment policy as set out in the Prospectus and the present Articles of Incorporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders are in the competence of the Board.

More specifically, the Board may exercise all the powers of the Company to borrow money and to mortgage, charge, pledge or grant any security over its undertaking and property (present and future) or any part thereof.

**Art. 16. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two managers or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom authority has been delegated by the Board.

**Art. 17. Delegation of power.** Upon approval of the Luxembourg regulator, the Board of the Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorised signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be members of the Board, who shall have the powers determined by the Board and who may, if the Board so authorises, sub-delegate their powers. In case of such delegation the Prospectus will be updated accordingly.

Furthermore, the Board may create from time to time one or several committees composed of Managers and/or external persons and to which it may delegate powers as appropriate.

The Board may also confer other special powers of attorney by notarial or private proxy.

**Art. 18. Investment policies and restrictions.** The Board has the power to determine the investment policies and strategies of the Company and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, within the restrictions as set forth in the Prospectus issued by the Board and in compliance with applicable laws and regulations.

Investments in real estate property may be made by the Company either directly or indirectly through subsidiaries or property companies as the Board may from time to time decide. References in these Articles to «investments» and «assets» shall mean, as appropriate, either investments made and assets beneficially held directly or investments made and assets beneficially held indirectly through the aforesaid subsidiaries and property companies.

**Art. 19. Indemnification of managers and officers.** The Company will indemnify, out of the assets of the Company only, the Board members, the custodian and the central administrator and their respective officers, directors and employees, for any claims, damages and liabilities to which they may become subject because of their status as member of the Board members, the custodian and central administrator or as an officer, director or employee thereof, or by reason of any action taken or omitted to be taken by them in connection with the Company, except to the extent caused by their gross negligence, fraud or willful misconduct.

**Art. 20. Auditors.** The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an auditor qualifying as «réviseur d'entreprises agréé», which is appointed by the General Meeting of Shareholders and are remunerated by the Company.

The auditor shall fulfil all duties prescribed by law.

#### **Title IV. General Meetings - Accounting year - Distributions**

**Art. 21. Representation.** The General Meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders of the Company.

**Art. 22. General Meetings.** The General Meeting of Shareholders shall meet upon call by the Board.

The annual General Meeting shall be held in accordance with Luxembourg law in Luxembourg City at a place specified in the notice of meeting, on 30 April at 11.00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the preceding Bank Business Day at the same time.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Notices of all general meetings are sent by registered mail by the Central Administrator to all Shareholders at their registered address at least eight Bank Business Days prior to such meeting. Such notice will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting. To the extent required by Luxembourg law, further notices will be published in the Mémorial and in one Luxembourg newspaper.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may take place without notice of meeting. The Board may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders in order to attend any meeting of Shareholders.

The business transacted at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

The Board may fix in advance a date, not exceeding twenty Bank Business Days, preceding the date of any meeting of Shareholders as a record date for the determination of the Shareholders entitled to notice of, and to vote at, any such meeting and in such case, such Shareholders and only such Shareholders as shall be Shareholders of record on the date so fixed shall be entitled to such notice of, and to vote at, such meeting, notwithstanding any transfer of any Shares on the register of Shareholders after any such record date fixed as aforesaid.

**Art. 23. Majority conditions.** Each Share is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and these Articles of Incorporation. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a Shareholder and who may be a manager of the Company.



Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the General Meeting are validly taken if they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

**Art. 24. Accounting year.** The accounting year of the Company shall commence on 1 January each year and shall terminate on 31 December of that year.

The financial statements of the Company shall be expressed in Euro.

**Art. 25. Dividends and distributions.** The General Meeting of Shareholders shall ratify the interim dividends of the Board and shall, upon proposal from the Board and within the limits provided by law, and the Articles decide to distribute what has not been paid as interim dividends or otherwise.

Distributions may be made through interim dividends or otherwise until the capital reaches the limit of 1 million Euro (EUR 1,000,000.-).

#### **Title V. Final provisions**

**Art. 26. Custodian.** To the extent required by law, the Company shall enter into a custody agreement with a banking or saving institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector.

The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the law of 15 June 2004 on investment companies in risk capital.

If the Custodian desires to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor custodian within two months of the effectiveness of such retirement. The managers may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

**Art. 27. Dissolution.** The Company may at any time prior to the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a resolution of a General Meeting.

The question of the dissolution of the Company shall be referred to a General Meeting of Shareholders by the Board at the eighth annual General Meeting of the Company.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

**Art. 28. Liquidation.** Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be natural persons or legal entities, appointed by the General Meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.

Upon the termination of the Company, the assets of the Company will be liquidated in an orderly manner and all investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed to the Shareholders. All investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed either in cash or in kind with the approval of the Shareholders in respect of the equal treatment of shareholders.

The sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

**Art. 29. Amendments to the Articles of Incorporation.** Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 30. Applicable law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital as such laws have been or may be amended from time to time.

#### *Transitional dispositions*

(1) The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2005.

(2) The first annual General Meeting of Shareholders shall be held in 2006.

#### *Subscription and payment*

The subscriber has subscribed and paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II (EURO), L.P 125 Shares.

All the Shares have been entirely paid up so that the amount of EUR 12,500.- is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 3,000.-.

#### *General Meeting of Shareholders*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary General Meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of managers is fixed at five.
2. The following persons are appointed managers:

- William Benjamin, Principal, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA
- Richard James, Vice President, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA
- Chris Schiermbock, Vice President, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, 1301 Avenue of the Americas, 38th Floor, New York, NY 10019
- Anne Delord, Office Manager, APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l., 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- John Sutherland, 9 rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg

3. The following is appointed independent auditor:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2200 Luxembourg

4. The address of the Company is set at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

5. The term of office of the managers is one year and the term of the independent auditor shall be one year and end at the first General Meeting of Shareholders to be held in 2006.

The present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française de l'acte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger sous-signé, notaire résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

A comparu:

1) APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II (EURO), L.P., société à responsabilité limitée, établie au Royaume-Uni, ayant son siège social à c/o Paul Hastings, 88 Wood Street, London EC2V 7AJ, Royaume-Uni, représentée par Olivier Lambertyn, juriste, demeurant à L-2314 Luxembourg, agissant par procuration établie sous-seing privé.

La procuration susmentionnée restera annexée au présent acte afin d'être reçue en même temps par les autorités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a rédigé les statuts suivants constitutifs d'une société à responsabilité limitée:

#### *Définitions*

«Statuts»: les Présents Statuts

«Conseil»: le conseil de gérance de la Société

«Jour Ouvrable Bancaire»: tout jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes à Luxembourg

«Société»: APOLLO ELP SICAR

«Dépositaire»: banque ou établissement d'épargne au sens de la loi Luxembourgeoise du 5 avril 1993 sur le secteur financier.

«Première Clôture»: première date déterminée par la Société, à laquelle les contrats de souscription correspondant à la première émission d'Actions ont été reçus et acceptés par la Société.

«Assemblée Générale»: assemblée générale des Actionnaires qui représente l'entière des Actionnaires de la Société

«Investisseurs»: Investisseurs Bien Informés qui ont passé un Contrat de Souscription (afin d'éviter toute confusion, ce terme est complété, lorsque c'est approprié, du mot Actionnaire)

VNI: Valeur Nette d'Inventaire

«Valeur Nette d'Inventaire»: la valeur nette d'inventaire telle que déterminée à l'Article 11

«Prospectus»: le prospectus d'Apollo ELP Sicar tel qu'amendé le cas échéant

«Valeur Immobilière»: participations directes ou indirectes dans des sociétés immobilières (ainsi que les créances sur de telles sociétés ou les dettes émises par de telles sociétés), dont l'objet et but exclusifs sont l'acquisition, la promotion et la vente aussi bien que la location ou le développement d'immeubles (comprenant la terre et la construction) ou des intérêts immobiliers à long terme ou droit de superficie, lease-hold et options sur des droits d'investissements immobiliers

«Catégorie d'action»: catégorie dans laquelle les Actions sont classées

«Actions»: Actions du capital de la Société

«Actionnaires»: Investisseurs Bien informés qui ont signé un Contrat de Souscription et ont acquis des Actions

«Actionnariat»: la détention d'Actions par un Actionnaire

«Contrat de Souscription»: contrat passé entre l'Investisseur et la Société en vertu duquel:

l'Investisseur s'engage à souscrire des Actions de la Société

«Jour d'Evaluation»: une date à laquelle la Valeur Nette d'Inventaire est déterminée conformément aux Statuts et au Prospectus

«TVA»: Taxe sur la Valeur Ajoutée

«Investisseur Bien Informé»: l'investisseur institutionnel, professionnel ou tout autre investisseur qui remplit les conditions suivantes est considéré comme un Investisseur bien informé au sens de la loi du 15 juin 2004 relative aux SICAR:

- il a déclaré par écrit son adhésion aux statuts d'investisseur bien informé et,

- il investit au minimum 125,000 EUR dans la société, ou

- il bénéficie d'une appréciation, de la part d'un établissement de crédit, d'un autre professionnel du secteur financier soumis à des règles à des règles de conduite au sens de l'article II de la Directive 93/22/CEE ou d'une société de gestion

au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant de son expertise, son expérience ainsi que son expérience et sa connaissance pour apprécier de manière adéquate un placement en capital à risque.

### **Titre 1<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Durée - Objet social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** La dénomination sera APOLLO ELP SICAR - société à responsabilité limitée. Celle-ci sera régie par les lois applicables en la matière et, en particulier, par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»); par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement à risque; ainsi que par les articles de la présente convention.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil de gérance est autorisé à changer l'adresse de la Société à condition que ce changement s'opère à l'intérieur de la commune dans laquelle se trouve le bureau où ont été enregistrés les statuts.

Le siège social peut être déplacé à toute autre place au Grand-Duché de Luxembourg si une Assemblée Générale extraordinaire, suivant la procédure d'amendements des Statuts, le décide. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent également être créés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société ou la communication aisée entre ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une société Luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée limitée et se terminera le 31 décembre 2012.

Cependant, la durée de la Société pourra être prolongée deux fois, pour un an, sur proposition du Conseil, à chaque occasion. Toute demande de prolongation du Conseil requiert l'approbation d'une majorité d'Actionnaires, représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 4. Objet.** L'objet de la Société consiste à investir, par participation ou par crédit dans:

- a) des biens immobiliers (i) directement ou indirectement (ii) via une ou plusieurs sociétés filiales à cent pour cent ou (iii) via des participations dans d'autres sociétés immobilières et
- b) tout autre investissement permit aux fonds d'investissement investissant dans des sociétés à capital à risque dans le but de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses actifs.

Les objectifs et politiques d'investissement seront déterminés par le Conseil conformément à l'article 18 ci-après et rendus publics dans le Prospectus adéquat.

La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social compris en son sens le plus large au regard de la loi Luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative aux investissements sur les sociétés en capital à risque.

### **Titre II. Capital social - Actions - Valeur Nette d'Inventaire**

**Art. 5. Capital social.** Le capital de la Société est représenté par des Actions entièrement libérées par valeur nominale de EUR 100,-.

Le capital Social initial est de douze mille cinq cents Euro (12.500 EUR,-), représenté par 125 Actions de valeur nominale.

Le capital Social minimum est le montant requis par la loi, i.e. un million d'Euro (EUR 1.000.000,-).

#### **Art. 6. Forme des Actions**

(1) Les Actions ne sont émises que sous forme nominative.

Toutes les Actions nominatives émises par la Société seront inscrites au registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre doit contenir le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société ainsi que le nombre d'Actions nominatives qu'il détient.

La propriété des Actions nominatives s'établit par l'inscription du nom de l'Actionnaire au registre des Actionnaires. La Société décidera si un certificat constatant cette inscription sera délivré à l'Actionnaire ou si l'Actionnaire recevra une confirmation écrite de son Actionnariat.

Les certificats d'enregistrement seront signés par deux gérants ou par un fondé de pouvoir de la Société dûment autorisés par le Conseil. Les signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit en fac-similé.

(2) Le transfert d'Actions nominatives se fera par une déclaration écrite de transfert, portée au registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes valablement mandatées à cet effet.

Tout transfert d'Actions nominatives sera inscrit au registre des Actionnaires; cette inscription devra être signée par un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoir de la Société ou par une ou plusieurs autres personnes dûment autorisées à cet effet par le Conseil.

Les Actions peuvent être transférées librement, sous réserve des dispositions de l'Article 10 ci-après.

(3) Les Actionnaires devront fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et toutes les informations pourront être envoyées. Cette adresse sera inscrite à son tour au registre des Actionnaires. Au cas où un Actionnaire ne fournirait pas d'adresse à la Société, la Société peut permettre que mention en soit faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse inscrite au registre de la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire. Un Actionnaire peut à tout moment faire changer l'adresse portée au registre des Actionnaires par une déclaration écrite envoyée à la Société à son siège social ou à telle autre adresse fixée par celui-ci.

(4) Au cas où une Action est enregistrée au nom de plusieurs personnes, la personne dont le nom figure en premier lieu au registre sera considérée comme le représentant de tous les autres co-propriétaires et sera, en tout état de cause,

le seul à être traité comme le propriétaire de l'Action en question, y compris pour ce qui concerne le droit à recevoir les communications de la Société.

**Art. 7. Catégories d'Actions.** Le Conseil de gérance de la Société peut décider d'émettre des Actions au titre de Catégories différentes en accord avec la Loi.

**Art. 8. Emission et Vente d'Actions.** Un capital non émis mais autorisé existe et peut être émis en de nouvelles Actions d'un montant maximum de 200 millions d'Euro (EUR 200.000.000,-) Afin d'améliorer les performances de la Société.

Le seul but de ce capital non-émis autorisé est de permettre l'émission de nouvelles Actions en échange d'une contribution faite par les Actionnaires existants.

Au plus tard cinq ans après la publication des Statuts, le Conseil peut décider d'augmenter - sous réserve du consentement écrit de tous les Actionnaires - le capital dans les limites du capital autorisé, par l'émission d'Actions réservées aux Actionnaires existants ou à toute autre personne approuvée par les Actionnaires conformément aux résolutions adoptées en accord avec l'Article 189 de la loi.

Le Conseil peut déterminer la date de l'émission et le nombre de nouvelles Actions devant être éventuellement souscrites et émises.

Les droits attachés à ces nouvelles Actions sont strictement similaires aux droits attachés aux Actions existantes de même catégorie.

Le Conseil peut déléguer à toute personne dûment autorisée le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements concernant les nouvelles Actions représentant une partie ou tout le montant de l'augmentation du capital.

Le Conseil désignera la personne à qui sera donné un pouvoir de mandataire relatif à l'augmentation de capital et l'émission de nouvelles Actions actées par un notaire dans un acte notarié sur base de tous les documents nécessaires et probants montrant la décision du Conseil, le pouvoir de ce mandataire, la souscription et le paiement de ces nouvelles Actions.

Lorsque l'augmentation de capital de la Société aura été effectuée par le Conseil, dans les limites du capital autorisé, l'Article 5 sera amendé en conséquence.

Le Conseil peut restreindre la fréquence à laquelle seront émises les Actions; le Conseil peut, notamment, décider que les Actions seront uniquement émises pendant une ou plusieurs périodes déterminées ou à une fréquence telle que prévue dans le Prospectus et que les Actions ne seront émises qu'au profit de personnes ou d'entités ayant conclu un Contrat de Souscription.

Lorsque la Société offre des Actions en souscription après la Première Clôture, le prix de chaque Action offerte sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action à moins que la Valeur Nette d'Inventaire soit inférieure à la valeur normale ou à moins que tous les Actionnaires décident d'émettre les Actions à la valeur normale de sorte que le prix d'émission soit égal à la valeur nominale. Le prix devra être payé dans un délai déterminé par le Conseil qui n'excédera pas dix Jours Ouvrables Bancaires à compter du Jour d'Evaluation applicable.

La Société peut accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature. Un tel apport en nature sera évalué dans un rapport rédigé par le réviseur d'entreprises de la Société conformément aux exigences du droit Luxembourgeois sur base de l'évaluation réalisée par un expert indépendant, dont le coût est à charge de l'Investisseur. Les avoirs à apporter doivent correspondre à la politique d'investissement de la Société.

**Art. 9. Rachat d'Actions.** La Société est une société d'investissement en capital à risque «SICAR» de type fermé. En conséquence, les Actions de la Société ne seront pas réalisables à la demande des Actionnaires.

La Société peut, en revanche, réaliser ses actions quand le Conseil considère que c'est dans l'intérêt de la Société et que cela se fait conformément à la Loi et aux présents Statuts. En particulier, les actions peuvent être réalisées au prorata des Actionnaires existants afin de distribuer aux Actionnaires, en raison de la réalisation d'un actif de la Société, tous les produits nets de réalisation nonobstant toute autre distribution effectuée en vertu de l'Article 25.

Le prix de remboursement sera la Valeur Nette d'Inventaire par Action, à moins que tous les Actionnaires existants décident que le prix doit être égal à la valeur nominale moins un montant, s'il y a lieu, égal aux obligations et charges qui seront apparues lors de la vente des investissements de la société à la date du rachat.

Le prix de rachat par Action devra être payé endéans une période déterminée par le Conseil qui n'excédera pas dix Jours Ouvrables Bancaires à partir du jour fixé pour le rachat, étant entendu que les certificats d'Action, s'il y en a, et les documents de transfert, auront été reçus par la Société dans le respect des dispositions de l'Article 12.

Le Conseil rachètera cependant obligatoirement les Actions détenues par les investisseurs qui ne sont plus qualifié d'Investisseurs Bien Informés par le paiement à un tel Actionnaire d'une somme égale à 75 % de la valeur nette de son actionariat dans la Société (en utilisant comme base de calcul le moindre coût historique ou les valeurs évaluées les plus récentes).

**Art. 10. Restrictions à la propriété des Actions et au transfert des Actions - Droit de préemption.** La Société peut restreindre ou empêcher la possession de ses Actions par toute personne, firme ou société, si, de l'avis de la Société, une telle possession peut s'avérer préjudiciable pour cette dernière, si elle peut entraîner la violation d'une disposition légale ou réglementaire de droit Luxembourgeois ou étranger ou s'il en résulte que la Société pourrait être soumise à d'autres lois que celles du Grand-Duché du Luxembourg (y compris, mais sans limitation, les lois fiscales).

Au cas où un Actionnaire unique le désirerait, les Actions de la Société détenue par celui-ci sont librement transférables. Au cas où une pluralité d'Actionnaires le désireraient les Actions détenues par chacun d'entre eux peuvent être transférées par application de l'Article 189 de la loi.

Chaque Actionnaire accepte de ne pas mettre en gage ou en garantie ses Actions sans l'accord préalable de la majorité des Actionnaires possédant au moins trois-quarts du capital de la Société.

**Art. 11. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action.** La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie d'Actions de la Société sera exprimée en Euro et sera déterminée au Jour d'Evaluation, en divisant l'actif net de la Société correspondant à chaque Catégorie d'Actions en question, soit la valeur des actifs diminués du passif, à un tel Jour d'Evaluation par le nombre d'Actions en circulation dans cette Catégorie d'Actions, selon les règles d'évaluation décrites ci-dessous. La Valeur Nette d'Inventaire par Action ainsi obtenue sera arrondie vers le haut ou vers le bas à l'unité la plus proche de la devise concernée tel que le Conseil le déterminera.

Si depuis la date de détermination de la VNI, un changement substantiel par rapport (i) à une partie substantielle des propriétés ou des droits immobiliers de la Société ou (ii) aux cours sur les marchés sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuable à la catégorie d'actions concernée sont négociés ou cotés, est intervenu, le Conseil peut annuler la première évaluation et effectuer une deuxième évaluation avec prudence et en bonne foi dans un souci de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des Actionnaires.

(1) Sous réserve de la Partie (4) de cet Article 11, les avoirs de la Société comprendront:

- a) les biens immobiliers et les droits immobiliers enregistrés au nom de la Société;
- b) les participations dans les sociétés immobilières;
- c) tout autre valeur appartenant à la Société;
- d) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus sur ces dépôts;
- e) tous les dividendes et distributions à recevoir par la Société en espèces ou en titres dans la mesure où la Société peut raisonnablement en avoir connaissance;
- f) tous les intérêts échus sur des dépôts qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris dans le principal montant de ces valeurs;
- g) les dépenses préliminaires de la Société, y compris les frais d'émission et de distribution des Actions de la Société, dans la mesure où celles-ci n'ont pas été amorties; et
- h) tous les autres avoirs détenus par la Société, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

La valeur de ces actifs sera déterminée de la façon suivante:

- 1) Les Valeurs Immobilières seront évaluées à leur valeur de marché estimée en tenant compte de l'augmentation de la valeur de ces propriétés.
- 2) Les Valeurs qui sont cotées en bourse, ou échangées sur un autre Marché Réglementé, seront évaluées sur base de la dernière valeur disponible publiée du marché ou de la bourse.
- 3) Les Valeurs qui ne sont pas reprises dans une bourse ou échangées sur un autre marché réglementé et qui ne sont pas reprises sous le point 1) seront évaluées sur base de la probable valeur net de réalisation, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil.
- 4) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance tel qu'indiqué ci-dessus mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur pourra être touchée en entier, au quel cas la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le Conseil estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.
- 5) Toutes autres valeurs ou avoirs, titres pour lesquels aucune cotation officielle n'est disponible, sont évalués sur base de la cotation fournie par un cambiste ou par un service de pricing approuvé par le Conseil ou, dans la mesure où ce prix ne serait pas représentatif de la valeur de marché, ces titres et autres avoirs seront évalués à leur juste prix, déterminés de bonne foi conformément aux procédures établies par le Conseil.

Pour l'évaluation de la valeur des immeubles et droits immobiliers inscrits au nom des filiales de la Société ou des sociétés partiellement détenues par la Société, où la participation de la Société égale ou excède 50% des Actions émises, la Société nommera un expert immobilier indépendant, étant entendu que la Société pourra s'écarter de l'évaluation dans l'intérêt de la Société et de ses Actionnaires et également que cette évaluation peut être établie à la fin de l'année fiscale et être utilisée au cours de l'année fiscale suivante à moins qu'il n'y ait une modification dans la situation économique générale ou dans l'état de l'immeuble en question ou du droit immobilier en question détenu par les filiales de la Société à 100% ou par les sociétés détenues partiellement par la Société où la participation de la Société est égale ou dépasse 50% des parts ou par une société immobilière qu'elle contrôle qui requière que de nouvelles évaluations soient effectuées dans les mêmes conditions que les évaluations annuelles.

La valeur de tous les avoirs et engagements non exprimés en Euro sera convertie en Euro au taux de change en vigueur au Luxembourg le Jour d'Evaluation concerné. Au cas où le taux d'échange n'est pas disponible, il sera déterminé de bonne foi par, ou selon des procédures établies par, le Conseil.

Le Conseil peut, à sa discrétion, permettre l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation s'il considère qu'une telle évaluation reflète mieux la juste valeur d'un avoir de la Société. Cette méthode sera ensuite appliquée de manière constante. L'Administration Centrale peut prendre en considération ces déviations dès lors qu'elles sont approuvées par la Société dans le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.

(2) Sous réserve de la Partie (4) de cet Article 11, les engagements de la Société comprendront:

- a) tous les emprunts et autres dettes de sommes d'argent (y compris la dette convertible), effets échus et comptes à payer;
- b) tous les intérêts courus sur des emprunts et autres sommes de la Société (y compris les droits et frais encourus par la Société pour l'engagement à ces emprunts et autres dettes);
- c) tous les frais courus ou à payer (y compris les frais administratifs, les commissions de conseil, y compris les commissions de performance (s'il y en a), les commissions du Dépositaire, et les frais des agents s'occupant de la vie sociale);

d) toutes les obligations connues, présentes ou futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncé par la Société mais non encore payé lorsque le Jour d'Evaluation coïncide à la date à laquelle se fera la détermination de la personne qui y a ou y aura droit;

e) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Evaluation concerné, fixée périodiquement par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil ainsi qu'un montant (s'il y a lieu) que le Conseil pourra considérer comme constituant une provision suffisante pour faire face à toute action intentée par un créancier de la Société.

f) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit doit se faire conformément au droit Luxembourgeois.

Afin de déterminer le montant de tels engagements, la Société devra prendre en considération toutes les dépenses payables par la Société en l'occurrence (cf. Prospectus pour une description complète): les dépenses de formation, les dépenses concernant le fonctionnement de la Société, les honoraires aux conseillers, les honoraires et dépenses de comptabilité, le Dépositaire et ses correspondants, l'agent de domiciliation, l'agent administratif, l'agent d'inscription de transfert et l'agent de paiement, les frais liés à tous les distributeurs et représentants permanents, ainsi que tous les frais liés par tout autres agents employés par la Société, la rémunération des gérants et leurs raisonnables faux-frais, les assurances et les dépenses raisonnables de voyage en relation avec les réunions du Conseil, les coûts des comités créés par le Conseil en ce compris les faux-frais raisonnables des membres de ces comités lors des réunions, les différentes dépenses liées aux conseils juridiques et d'audit (en ce compris les frais de due diligence en liaison avec les investissements potentiels), les paiements et remboursements des faux-frais juridiques, de la comptabilité et autres dépenses encourues et en relation avec l'organisation de la Société et l'offre d'action de la Société, tous les frais et dépenses encourus pour l'enregistrement et le maintien de l'enregistrement auprès des agences Gouvernementales et des bourses au Grand-Duché du Luxembourg et dans tout autre pays et les frais de rapports et de publicité des dépenses en ce compris les coûts de préparation, d'impression, de publicité et de distribution des prospectus, les memorenda explicatifs, les rapports périodiques ou les certificats d'enregistrements, les coûts d'impression des certificats et les coûts liés aux rapports réalisés pour les Actionnaires, les dépenses pour déterminer la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, le coût de convocation et la tenue des réunions d'Actionnaires et du Conseil, toutes les taxes, obligations et charges gouvernementales ou similaires et toutes les autres dépenses de fonctionnement en ce inclus les coûts d'achat et de vente des actifs, le coût de publication et des prix d'émissions et de rachat mais aussi les intérêts, les frais bancaires, les frais de change, le courtage, les frais de poste, de téléphone, et de télex.

La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou pour toute autre période.

(3) Les avoirs et les engagements seront affectés comme suit:

a) Les produits résultant de l'émission d'Actions relevant d'une Catégorie d'Actions augmentera la proportion des avoirs nets attribuables à la catégorie des Actions à émettre;

b) Lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à une Catégorie d'Actions déterminée, cet engagement sera attribué à la Catégorie d'Actions concernée;

c) A la suite de distributions faites aux détenteurs d'Actions d'une Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie d'Actions sera réduite du montant de ces distributions.

(4) Pour les besoins de cet Article 11:

a) les Actions de la Société en voie d'être rachetées (s'il y en a) conformément à l'Article 9 ci-dessus seront considérées comme étant en circulation jusqu'à la date spécifiée pour le rachat et jusqu'à ce qu'il soit payé par la Société, le prix de rachat sera considéré comme un engagement de la Société;

b) les Actions à émettre par la Société seront traitées comme étant créées à partir de la date d'émission;

c) tous les investissements, soldes en espèces et autres avoirs, exprimés autrement que dans la devise de référence dans laquelle la Valeur Nette d'Inventaire de la Société est calculé seront évalués en tenant compte des taux du marché ou du taux de change en vigueur à la date et à l'heure de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions; et

d) à chaque Jour d'Evaluation où la Société aura conclu un contrat dans le but:

(i) d'acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément d'actif sera considéré comme un engagement de la Société, et la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;

(ii) de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société; sous réserve cependant, que si la valeur ou la nature exacte de ce montant ou de cet élément d'actif n'est pas connue au Jour d'Evaluation, leur valeur sera estimée par la Société, sous réserve cependant, qu'en cas d'achats et de ventes d'éléments d'actif sur une Marché Réglementé, les principes établis par le présent point d) s'appliqueront le premier Jour Ouvrable Bancaire suivant la date de réalisation de la vente ou de l'achat (soit la date à laquelle le courtier en question exécute l'ordre d'achat ou de vente).

Afin de dissiper tout doute, il est à noter que le contenu de l'Article 11 (et en particulier la Partie 4 ci-dessus) a pour but de déterminer la Valeur Net d'Inventaire par Action et non pas d'affecter le traitement comptable ou juridique de l'actif ni les engagements de la société ni les valeurs émises par la Société.

**Art. 12. Fréquence et suspension temporaire du Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action et des Emissions d'Actions.** La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera déterminée périodiquement par la Société (ou par son mandataire désigné à cet effet) sous la responsabilité du Conseil, étant entendu qu'elle sera calculée au moins une fois par an (à la fin de l'exercice de la Société) ainsi que chaque jour par référence auquel le Conseil approuve le prix fixé pour une émission ou un rachat d'Actions, en concordance avec les présents Statuts et dans le respect des lois et réglementations applicables, le jour du calcul étant défini dans les présents Statuts comme «Jour d'Evaluation».

La Société peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'une Catégorie déterminée ainsi que l'émission des Actions, lors de la survenance de l'une des circonstances suivantes:

a) pendant toute période au cours de laquelle l'une des principales bourses de valeurs ou autres marchés sur lesquels une partie substantielle des avoirs de la Société est cotée, est fermée (pour une autre raison que le congé normal) ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

b) pendant toute période au cours de laquelle, suite à la survenance d'événement de nature politique, économique, militaire ou monétaire ou tout autre circonstance échappant au contrôle du Conseil et ne relevant pas de sa responsabilité ni de ses pouvoirs, ou en raison de l'existence de toute circonstance propre au marché des biens immobiliers, la réalisation des actifs de la Société ne peut être raisonnablement effectuée sans qu'il soit porté gravement atteinte aux intérêts des Actionnaires ou si, de l'avis du Conseil, le prix d'émission, de vente et/ou de rachat ne peut être correctement calculé; ou

c) lorsque les moyens de communication qui sont normaux pour déterminer le prix des actifs de la Société sont hors service ou si pour une raison quelconque la valeur d'un avoir entrant en compte dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire (d'une manière qui relève de la seule discrétion du Conseil) ne peut être déterminée assez rapidement et avec exactitude; ou

d) lors de toute période pendant laquelle la valeur de toute filiale détenue directement ou indirectement à 100% par la Société ne peut être déterminée avec exactitude; ou

e) lors de toute période pendant laquelle les transferts de fonds liés à la réalisation ou à l'acquisition d'investissements ne peuvent, de l'avis du Conseil, être effectués à des taux de change normaux; ou

f) suite à la publication d'une convocation à une Assemblée Générale des Actionnaires afin de décider de la mise en liquidation de la Société; ou

g) si pour toute autre raison, les prix des investissements ne peuvent pas être constatés rapidement et avec exactitude.

Pareille suspension sera publiée par la Société, si cela est approprié, et sera notifiée aux Actionnaires ayant fait une demande de souscription d'Actions.

### Titre III. Gérance et Contrôle

**Art. 13. Les Gérants.** La Société sera administrée par un Conseil composé d'au moins trois membres, qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires de la Société. Les gérants seront élus pour une période d'un an. Les gérants seront élus par les Actionnaires lors d'une Assemblée Générale qui déterminera également le nombre de gérants ainsi que leur rémunération.

Les gérants seront élus par l'Assemblée Générale annuelle. Un gérant peut être révoqué à tout moment, sans qu'il soit besoin d'un motif, sur décision des Actionnaires prise à la majorité des voix présentes ou représentées à l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste de gérant, les gérants restants pourront pourvoir temporairement au poste devenu vacant; les Actionnaires prendront une décision définitive quant à la nomination d'un nouveau gérant lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 14. Réunions du Conseil.** Le Conseil pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera responsable de la rédaction et de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil ainsi que des Assemblées des Actionnaires. Le Conseil se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les membres du Conseil désigneront un président qui présidera toutes les réunions du Conseil et les assemblées d'Actionnaires. En son absence, les Actionnaires ou les membres du Conseil pourront désigner à la majorité un autre gérant et, dans le cas d'une assemblée d'Actionnaires lorsque aucun gérant n'est présent, toute autre personne pour assumer la présidence de ces assemblées. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés. Au cas où, lors d'une réunion du conseil s'il y a égalité de voix, le président aura voix prépondérante

Le Conseil peut nommer des directeurs et fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général et des directeurs généraux adjoints et autres directeurs et fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil. Les directeurs ne doivent pas être gérants ou Actionnaires de la société. Les directeurs et fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le Conseil.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les gérants, trois Jours Ouvrables Bancaires au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être dérogé à la règle précitée sous réserve d'accord par écrit ou par télégramme, télex ou télécopieur ou tout autre moyen de communications similaires de chacun des gérants. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du Conseil de Gérance qui doivent se tenir à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout gérant pourra prendre part à toute réunion du Conseil en désignant par écrit ou par télégramme, télex ou télécopieur - ou tout autre moyen de communications similaires - un autre gérant en qualité de mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire grâce auquel chaque participant peut entendre les autres, et la participation à une réunion par ces moyens vaut présence physique à cette réunion.

Les gérants ne pourront agir que dans le cadre de réunions du Conseil de gérance régulièrement convoquées. Les gérants ne pourront engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être expressément autorisés par une résolution du Conseil.

Le Conseil ne pourra délibérer, agir et commencer valablement une réunion que si la moitié des gérants qui sont présents ou représentés à la réunion ne sont pas résidents du Royaume-Uni.

Les résolutions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux devant servir à des fins juridiques ou pour tout autre objet seront signés par le président ou par deux gérants.

Les résolutions écrites approuvées et signées par l'ensemble des gérants auront la même portée que les résolutions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque gérant devra exprimer son approbation par écrit ou par télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble de ces résolutions constitue le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

**Art. 15. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le Conseil jouit des pouvoirs les plus étendus pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui entrent dans l'objet social, sous réserve du respect de la politique d'investissement telle que prévue dans le Prospectus ainsi que dans les présents Statuts.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil.

Plus spécifiquement, le Conseil peut exercer tous les pouvoirs de la Société afin d'emprunter des fonds et de prendre une hypothèque, d'affecter en gage ou en garantie ses investissements et biens immobiliers (présents et futurs) ou une partie de ceux-ci.

**Art. 16. Engagement du Fonds vis-à-vis des Tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature, seule ou conjointe, de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle des pouvoirs auront été spécialement conférés par le Conseil.

**Art. 17. Délégation de Pouvoirs.** Avec l'accord du régulateur Luxembourgeois, le Conseil peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société (y compris le droit d'agir comme signataire autorisé pour la Société) ainsi que pour poser des actes en vue de la réalisation de la politique et de l'objet social à une ou plusieurs personnes physiques ou morales qui ne doivent pas nécessairement être gérant, qui auront les pouvoirs déterminés par le Conseil et qui pourront, si le Conseil les y autorise, sous-déléguer leurs pouvoirs. Dans le cas d'une telle délégation, le Prospectus sera modifié en conséquence.

En outre, le Conseil peut créer un ou plusieurs comités ad hoc composés de gérants et/ou d'autres personnes externes auxquels il peut déléguer les pouvoirs qu'il convient.

Le Conseil peut également conférer des mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 18. Politiques d'investissement et restrictions.** Le Conseil a le pouvoir de déterminer les politiques et stratégies d'investissement de la Société, ainsi que les lignes de conduite à suivre dans l'administration de la Société et de ses affaires, dans les limites prévues dans le Prospectus émis par le Conseil et conformément aux lois et règlements applicables.

La Société peut investir en biens immobiliers, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de filiales ou de sociétés immobilières, tel que le décide le Conseil. Les références faites dans les présents Statuts aux «investissements» et «avoirs» désigne, le cas échéant, tant des investissements directs et des avoirs détenus directement par la Société que des investissements réalisés et des avoirs détenus par l'intermédiaire des filiales et sociétés immobilières susmentionnées.

**Art. 19. Indemnisation des gérants et directeurs.** La Société indemnifiera, dans la limite des actifs de la Société uniquement, les membres du Conseil pour les réclamations, dommages et responsabilités auxquels ils auront été parties en leur qualité de membres du Conseil, le dépositaire de l'administration centrale et leurs agents, directeurs, employés respectifs ou à raison de toute action posée ou omise par eux en relation avec la Société, à l'exception s'ils sont causés par un acte de négligence grave, une fraude ou une faute intentionnelle.

**Art. 20. Réviseurs.** Les données comptables contenues dans le rapport annuel établi par la Société seront contrôlées par un réviseur d'entreprises agréé qui est nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires et rémunérés par la Société.

Le réviseur d'entreprises agréé accomplira tous les devoirs prescrits par la Loi.

#### **Titre IV. Assemblée des Actionnaires - Année Sociale - Distributions**

**Art. 21. Représentation.** L'Assemblée Générale des Actionnaires représentera tous le corps d'Actionnaires de la Société. Ses résolutions engageront l'ensemble des Actionnaires de la Société.

**Art. 22. L'Assemblée Générale.** L'Assemblée Générale des Actionnaires se réunira sur convocation du Conseil.

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément à la législation Luxembourgeoise, à Luxembourg, à un endroit spécifié dans la convocation, le 30 avril à 11.00 heures. Si ce jour est un jour de congé légal ou bancaire au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle sera tenue le précédent jour Ouvrable Bancaire à la même heure.

Les autres assemblées des Actionnaires se tiendront à l'heure et à l'endroit spécifié dans la convocation.

Les convocations aux réunions générales sont envoyées par courrier recommandé à l'adresse officielle de tous les Actionnaires au moins huit jours Bancaires Ouvrables avant la réunion. Cette convocation indiquera l'heure et l'endroit de la réunion ainsi que les conditions d'admission; cette convocation contiendra également l'ordre du jour et se référera



aux obligations prévues par le droit Luxembourgeois quant aux quorum et majorité nécessaire pour de telles réunions. L'avis de convocation sera également publié, si c'est légalement prévu, au Mémorial et dans un journal Luxembourgeois.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer comme dûment convoqués et ayant connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocation. Le Conseil peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les Actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées d'Actionnaires.

Les affaires traitées lors de chaque réunion des Actionnaires seront limitées aux affaires inscrites à l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la loi) ainsi qu'aux matières incidentes à celles-ci.

Le Conseil peut fixer une date à l'avance qui n'excèdera pas vingt Jours Ouvrables Bancaires, précédant la date de toutes les réunions des Actionnaires comme en tant que date de références pour la détermination des Actionnaires ayant droit de recevoir la convocation et bénéficiant du droit de vote à cette réunion et, dans de tels cas, les Actionnaires et seulement ces Actionnaires seront considérés comme Actionnaires à la date ainsi fixée et auront droit de recevoir la convocation et le droit de vote à ces réunions, nonobstant tout transfert d'Actions au registre des Actionnaires après cette date de référence comme expliqué ci-dessus.

**Art. 23. Conditions de majorité.** Chaque Action donne droit à une voix, conformément au droit Luxembourgeois et aux présents Statuts. Un Actionnaire peut agir en se faisant représenter par un mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être Actionnaire et qui peut être gérant de la Société.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont valablement prises si elles sont exprimées par des Actionnaires possédant plus de la moitié du capital.

**Art. 24. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de cette même année.

Toute information financière émanant de la Société sera exprimée en Euro.

**Art. 25. Dividendes et distributions.** L'Assemblée Générale des Actionnaires approuvera les dividendes intérimaires du Conseil et, sur proposition du Conseil et en respect des limites légales, et ces Articles décidera de distribuer ce qui n'a pas encore été distribués en tant que dividendes intérimaires ou autrement.

La distribution peut avoir lieu à travers les dividendes intérimaires ou autrement, jusqu'à ce que le capital atteigne la limite de 1 million d'Euro (1.000.000 EUR,-).

#### **Titre V. Dispositions finales**

**Art. 26. Dépositaire.** Dans la mesure requise par la loi, la Société conclura un contrat de banque dépositaire avec un établissement bancaire ou d'épargne au sens de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le Dépositaire aura les responsabilités et charges tels que prévus par la Loi du 15 juin 2004 relative aux SICAR.

Si le Dépositaire désire se retirer, le Conseil s'efforcera de trouver un remplaçant endéans les deux mois de l'opposabilité d'un tel retrait. Les gérants peuvent dénoncer le Contrat de Dépôt mais ne pourront révoquer le Dépositaire que si un remplaçant a été trouvé.

**Art. 27. Dissolution.** La Société pourra, à tout moment avant sa huitième Assemblée Générale, être dissoute par décision lors d'une Assemblée Générale.

La question de la dissolution de la Société sera reportée à l'Assemblée Générale des Actionnaires par le Conseil à la huitième Assemblée Générale de la Société.

La société ne sera pas dissoute en cas de mort, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de banqueroute de l'Actionnaire unique.

**Art. 28. Liquidation.** La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales nommées par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Lors de la dissolution de la Société, les avoirs de la Société seront liquidés dans une façon ordonnée et tous les investissements ou les revenus de la liquidation des investissements seront distribués aux Actionnaires. Tout les investissements ou revenus de la liquidation des investissements seront distribués en liquide ou en nature avec l'accord des Actionnaires dans le respect du principe d'égalité entre tous les actionnaires.

L'Actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation assumant personnellement le paiement de tout l'actif et du passif, connu et non-connu de la Société.

**Art. 29. Modifications des Statuts.** Les présents Statuts pourront seulement être modifiés par majorité des Actionnaires possédant au moins trois quarts du capital de la Société en conformité avec les prescriptions de la Loi.

**Art. 30. Loi applicable.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la loi Luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative aux SICAR et aux amendements apportés à celle-ci.

#### *Dispositions transitoires*

(1) La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2005.

(2) La première Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra en 2006.

#### *Souscription et paiement*

Les souscripteurs ont souscrit et payé en numéraire les montants indiqués ci-dessous:

APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II (EURO), L.P, 125 Actions.

Toutes les Actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de euro 12.500,- se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

18930

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions contenues dans l'article 26 de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles ont été dûment observées.

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou toute autre charge qui seront supportés par la Société au titre de sa constitution sont estimés à approximativement EUR 3.000,-.

*Assemblée Générale des Actionnaires*

Les personnes susmentionnées, représentant l'intégralité du capital souscrit et considérant avoir été dûment convoqué, ont immédiatement procédé à une Assemblée Générale extraordinaire. Ayant d'abord vérifié qu'elle était régulièrement constituée, ils ont unanimement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à 5.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants:
  - William Benjamin, Président, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA
  - Richard James, Vice President, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA
  - Chris Schiermbock, Vice President, APOLLO REAL ESTATE ADVISORS, 1301 Avenue of the Americas, 38th Floor, New York, NY 10019
  - Anne Delord, Office Manager, APOLLO INTERNATIONAL, S.à r. l., 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
  - John Sutherland, 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg
3. La société suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé:
 

DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen
4. Le siège social de la Société se situe au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
5. Le terme des administrateurs est pour une année et le terme de réviseur d'entreprises agréée est pour un an expirant à la fin de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra 2006.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise constate par la présente qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Lambertyn, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 8, case 5. – Reçu 1.250 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(030857.3/211/1033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2005.

**IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 32.404.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04139. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006552.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**AP PELHAM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 63.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(006242.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**ICARE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.948.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006553.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**ADVANTA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 88.928.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

ADVANTA HOLDING, S.à r.l.

J.H. van Leuvenheim

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006615.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 46.334.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

FIDUPAR

Signature / Signature

(006694.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**APOLLO USLP SICAR, Société d'Investissement à Capital Risque.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 107.226.

—  
STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty third of March.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, L.P., a limited partnership established by the laws of Delaware, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., duly represented by Olivier Lambertyn, jurist, residing in L-2314 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy will remain attached to this document to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the above-stated capacity, has drawn up the following Articles of Incorporation of a private limited liability company:

*Definitions*

«Articles»

the Articles of Incorporation

«Board»

the board of managers of the Company

«Bank Business Day»

each day upon which the banks are open for business in Luxembourg

«Company»

the APOLLO USLP SICAR

«Custodian»

a banking or saving institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector

«First Closing (Date)»

the first date determined by the Company on which subscription agreements in relation to the first issuance of the Shares have been received and accepted by the Company.

«General Meeting»

general meeting of Shareholders which represents the entire body of Shareholders of the Company

«Investors»

Well Informed Investors who have signed a Subscription Agreement (for the avoidance of doubt, the term includes, where appropriate, the Shareholders)

«NAV»

Net Asset Value

«Net Asset Value»

the net asset value as determined in Article 11

«Prospectus»

the prospectus of the APOLLO USLP SICAR as amended from time to time

«Real Estate»

direct and indirect participations in companies (including claims on such companies), the exclusive object and purpose of which is the acquisition, promotion and sale as well as the letting or development of property (consisting of land and buildings) or property related long-term interests such as surface ownership, lease-hold and options on real estate investments

«Share Class»

a class in which the Shares are divided

«Share»

Share in the capital of the Company

«Shareholders»

Well Informed Investors who have signed a Subscription Agreement and have acquired Shares

«Shareholding»

the holding of Shares by a Shareholder

«Subscription Agreement»

agreement entered into between the Investor and the Company by which the Investor subscribes for Shares of the Company

«Valuation Date»

a date on which the Net Asset Value is determined in accordance with the Articles of Incorporation and the Prospectus

«VAT»

Value Added Tax

«Well Informed Investor»

The institutional investor, the professional investor as well as any other investor that fulfils the following conditions is an experienced investor within the meaning of the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital:

- he has declared in writing his adhesion to the status of experienced investor, and
- he invests a minimum of 125,000 EUR in the Company (or its equivalent in USD), or
- he has obtained an assessment from a credit establishment, another professional of the financial sector subject to rules of conduct within the meaning of article II of Directive 93/22/CEE or a management company within the meaning of Directive 2001/107/CE, certifying his expertise, his experience and his knowledge to appraise in an appropriate manner an investment in risk capital

#### **Title I. Name - Registered office - Duration - Purpose**

**Art. 1. Name.** Hereby is formed under the name of APOLLO USLP SICAR a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2. Registered office .** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the Board determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for a limited duration to terminate on 31 December 2012.

However, the term of the Company may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion. Any extension request by the Board requires the majority of the Shareholders representing three quarters of the corporate capital.

**Art. 4. Purpose .** The purpose of the Company is to invest via equity, debt or otherwise in:

- a) real estate property (i) directly or indirectly (ii) through one or several wholly owned subsidiaries or (iii) through shareholdings in other property companies and
- b) any other eligible investments for investment companies in risk capital with the purpose of affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The investment objectives and policies shall be determined by the Board pursuant to Article 18 hereof and shall be disclosed in the Prospectus relating to the Shares to be issued from time to time.

The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted under the law dated 15 June 2004 on the investment company in risk capital.

#### **Title II. Share capital - Shares - Net Asset Value**

**Art. 5. Share capital.** The capital of the Company shall be represented by fully paid-up Shares of a par value of USD 100.-.

The initial Share capital is of USD 18,000.- represented by 180 Shares of par value.

The minimum Share capital shall be as required by law, i.e. the equivalent in USD of one million Euro (EUR 1,000,000).

#### **Art. 6. Form of Shares.**

(1) Shares will only be issued in registered form.

All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company as well as the number of registered Shares held by him.

The registration of the Shareholder's name in the register of Shares evidences his right of ownership of such registered Shares. The Company shall decide whether a certificate for such registration shall be delivered to the Shareholder or whether the Shareholder shall receive a written confirmation of his Shareholding.

The certificates of registration shall be signed by two managers or by any officer of the Company duly authorised by the Board. Such signatures shall be either manual, or printed, or in facsimile.

(2) Transfer of registered Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore.

Any transfer of registered Shares shall be entered in the register of Shareholders; such inscription shall be signed by one or more managers or officers of the Company or by one or more other persons duly authorised thereto by the Board.

Shares are freely transferable, subject to the provisions of Article 10 hereof.

(3) Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the register of Shareholders. In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered in the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered in by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Share-

holder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered in the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

(4) In the event that a Share is registered in the name of more than one person, the first-named holder in the register shall be deemed to be the representative of all other joint holders and shall alone be entitled to be treated as the holder of such Share for all purposes, including without limitation entitlement to receive notices from the Company.

**Art. 7. Share Classes.** The Board of the Company may decide to issue Shares of different Classes in accordance with the Law.

**Art. 8. Issue and sale of Shares.** For the purposes of the effective performance the Company has an un-issued but authorised capital to be used in order to issue new Shares up to the maximum amount of 500 million USD (USD 500,000,000.-).

The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Shares in exchange of a contribution made by the existing Shareholder(s).

Until 5 years after the publication of the Articles at the latest, the Board is authorized, upon written consent by all existing Shareholders, to increase, from time to time, the capital, within the limits of the authorised capital, by the issue or not of Shares to the existing Shareholders or to any other person as approved by the Shareholders pursuant to resolutions adopted in compliance with article 189 of the Law.

The Board may determine the date of the issue and the number of new Shares having to be eventually subscribed and issued.

The rights attached to the new Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing respective class of Shares.

The Board may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The Board shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Board, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board within the limits of the authorised share capital, Article 5 shall be amended accordingly.

The Board may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued; the Board may, in particular, decide that Shares shall only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Prospectus and that Shares will only be issued to persons or entities having entered into a Subscription Agreement.

When the Company offers Shares for subscription after the First Closing, the price per Share at which such Shares are offered shall be the Net Asset Value per Share unless the Net Asset Value is inferior to the par value or unless all existing Shareholders decide to issue Shares at par value, upon which the issue price will be equal to the par value. The price shall be payable within a period as determined by the Board which shall not exceed 10 Bank Business Days from the relevant Valuation Date.

The Company may issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets. Any such contribution in kind of assets will be valued in a report drafted by the auditor of the Company drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law and on the basis of a valuation report established by an independent appraiser, the costs of which will be borne by the Investor. The assets to be contributed must correspond to the investment policy of the Company.

**Art. 9. Redemption of Shares.** The Company is a closed-ended SICAR. Consequently, Shares in the Company shall not be redeemable at the request of a Shareholder.

The Company, however, may redeem its Shares whenever the Board considers this to be in the best interest of the Company and within the limitations set forth by law and these Articles. In particular, at the option of the Board, Shares may be redeemed on a pro rata basis among existing Shareholders of the Company, in order to distribute to the Shareholders upon the disposal of an investment asset by the Company any net proceeds of such investment, notwithstanding any other distribution pursuant to Article 25 hereof.

The redemption price shall be the Net Asset Value per Share, unless all existing Shareholders decide the price to be equal to par value, less an amount, if any, equal to any duties and charges which will be incurred upon the disposal of the Company's investments as at the date of redemption in order to make such a redemption.

The redemption price per Share shall be paid within a period as determined by the Board which shall not exceed ten Bank Business Days from the date fixed for redemption, provided that the Share certificates, if any, and the transfer documents have been received by the Company, subject to the provisions of Article 12 hereof.

The Board will however compulsorily redeem the Shares held by investors who no longer qualify as Well Informed Investors upon payment to such Shareholder of an amount equal to 75% of the net value of its shareholding in the Company (calculated using the lesser of historical cost or the most recent appraised values).

**Art. 10. Restrictions on ownership of Shares and the transfer of Shares - pre-emption rights.** The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any legal person, firm or corporate body, if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof the Company may become subject to laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg (including but without limitation tax laws).

In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Each Shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of units without the prior consent of the majority of the Shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital.

**Art. 11. Calculation of Net Asset Value per Share.** The Net Asset Value per Share of each Share Class of the Company shall be expressed in USD and shall be determined as of any Valuation Date by dividing the net assets of the Company attributable to the relevant Class of Shares, being the value of the assets less the liabilities, on any such Valuation Date, by the number of Shares then outstanding in the Company in the relevant Share Class, in accordance with the rules set forth below. The Net Asset Value per Share may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant currency as the Board shall determine.

If since the time of determination of the NAV of the Shares there has been a material change in relation to (i) a substantial part of the properties or property rights of the Company or (ii) the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments of the Company are dealt in or quoted, the Board may, in order to safeguard the interests of the Shareholders, cancel the first valuation and carry out a second valuation with prudence and in good faith.

(1) Subject to Part (4) of this Article 11, the assets of the Company shall include:

- a) properties and property rights registered in the name of the Company;
- b) shareholdings in property companies;
- c) any other securities held by the Company
- d) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- e) all stock, stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- f) all interest accrued on deposits owned by the Company, except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- g) the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
- h) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

The value of such assets shall be determined as follows:

- 1) Real Estate will be valued at their estimated market value taking into account capital appreciation on the properties.
- 2) Securities which are listed on a stock exchange or dealt in on another Regulated Market, will be valued on the basis of the last available publicised stock exchange or market value.
- 3) Securities which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another Regulated Market, and which are not referred to under 1) above, will be valued on the basis of the probable net realisation value estimated with prudence and in good faith by the Board.
- 4) The value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Board may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof.
- 5) All other securities and other assets, restricted securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Board or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board.

For the appraisal of the value of properties and property rights registered in the name of the Company's wholly owned subsidiaries or partly owned companies where the participation of the Company equals or exceeds 50% of all outstanding shares, the Company shall appoint an independent real estate appraiser, provided that the Company may deviate from such valuation if deemed in the interest of the Company and its Shareholders and provided further that such valuation may be established at the end of the fiscal year and used throughout the following fiscal year unless there is a change in the general economic situation or in the condition of the relevant properties or property rights held by the Company's wholly-owned subsidiaries or partly owned companies where the participation of the Company equals or exceeds 50% of all outstanding shares or by any controlled property companies which requires new valuations to be carried out under the same conditions as the annual valuations.

The value of all assets and liabilities not expressed in USD will be converted into USD at the rate of exchange ruling in Luxembourg on the relevant Valuation Date. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.

The Board, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company. This method will then be applied in a consistent way. The Central Administrator can rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the Net Asset Value calculation.

(2) Subject to Part (4) of this Article 11, the liabilities of the Company shall include:

- a) all loans and other indebtedness for borrowed money (including convertible debt), bills and accounts payable;
- b) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);
- c) all accrued or payable expenses (including administrative expenses, advisory fees, including incentive fees, if any, Custodian fees, and corporate agents' fees);
- d) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company, where the Valuation Date falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;
- e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the Board, as well as such amount

(if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any disputed claims by a creditor of the Company;

f) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law.

In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which may comprise, as more fully described in the Prospectus, formation expenses, operating expenses that the Company must bear, fees payable to its advisors, fees and expenses payable to its accountants, Custodian and its correspondents, domiciliary, administrative, registrar and transfer agents, any paying agent, any distributors and permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the managers and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage and reasonable travelling costs in connection with Board meetings, costs payable in connection with any committees created by the Board, including reasonable out-of-pocket expenses members of such committees attending meetings, fees and expenses for legal and auditing services (including due diligence expenses relating to potential investments), payments or reimbursements of all out-of-pocket legal, accounting and other expenses of the Company and in connection with the organisation of the Company and the offering of Shares of the Company, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any Governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, the cost of printing certificates, and the costs of any reports to Shareholders, expenses incurred in determining the Company's net asset value, the cost of convening and holding Shareholders' and Board' meetings, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, the cost of publishing the issue and redemption prices, if any, interest, bank charges, currency conversion costs, and brokerage, postage, telephone and telex.

The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

(3) The assets and liabilities shall be allocated as follows:

a) The proceeds to be received from the issue of Shares of a class shall increase the proportion of the net assets attributable to the class of Shares to be issued;

b) Where the Company incurs a liability which relates to a particular Share Class, such liability shall be allocated to the relevant Share Class;

c) Upon the payment of distributions to the holders of any Share Class, the Net Asset Value of such Share Class shall be reduced by the amount of such distributions.

(4) For the purpose of this Article 11:

a) Shares of the Company to be redeemed (if any) under Article 9 hereof shall be treated as existing and taken into account until the date fixed for redemption, and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

b) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the date of issue;

c) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the currency in which the net asset value for the Company is calculated shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the Net Asset Value of Shares; and

d) where on any Valuation Date the Company has contracted to:

(i) purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

(ii) sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company; provided, however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Date, then its value shall be estimated by the Company, provided, further, that in the case of purchases and sales of assets on a Regulated Market, the principles set forth in this point d) shall be given effect from the day which is one Bank Business Day after the trade date of the relevant purchase or sale (being the date that the relevant broker executes the order for such purchase or sale).

For the avoidance of doubt, the provisions of this Article 11 (including, in particular, Part (4) hereof) are rules for determining Net Asset Value per Share and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Company or any securities issued by the Company.

**Art. 12. Frequency and temporary suspension of calculation of Net Asset Value per Share and of issue of Shares.** The Net Asset Value per Share shall be calculated from time to time by the Company (or any agent appointed by the Company) under the responsibility of the Board, provided the calculation is made at least twice a year (at the end of the financial year of the Company) as well as on each day by reference to which the Board approves the pricing of an issue or redemption of Shares in accordance with these Articles, provided that this is in compliance with applicable laws and regulations, such date or time of calculation being referred to herein as the «Valuation Date.»

The Company may suspend the determination of the Net Asset Value per Share and the issue of its Shares during:

a) any period when any one of the principal markets or other stock exchanges on which a substantial portion of the assets of the Company, are quoted is closed (otherwise than for ordinary holidays) or during which dealings therein are restricted or suspended; or

b) any period when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the Board, or the existence of any state of affairs in the property market, disposal of the assets owned by the Company is not reasonably practicable without this being seriously detrimental to the interests of Shareholders or if in the opinion of the Board issue, sale and/or redemption prices cannot fairly be calculated; or



c) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Company's assets or if for any reason the value of any asset of the Company which is material in relation to the determination of the Net Asset Value (as to which materiality the Board shall have sole discretion) may not be determined as rapidly and accurately as required; or

d) any period when the value of any wholly-owned (direct or indirect) subsidiary of the Company may not be determined accurately;

e) any period when any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments cannot in the opinion of the Board be effected at normal rates of exchange; or

f) upon the publication of a notice convening a General Meeting of Shareholders for the purpose of resolving to wind up the Company; or

g) when for any other reason, the prices of any investments cannot be promptly or accurately ascertained.

Any such suspension shall be publicised, if appropriate, by the Company and may be notified to Investors having made an application for subscription of Shares.

### **Title III. Administration and supervision**

**Art. 13. Managers.** The Company shall be managed by a Board composed of not less than three members, who need not be Shareholders of the Company. They shall be elected for a term of one year. The managers shall be elected by the Shareholders at a General Meeting of Shareholders which shall also determine the number of managers and their remuneration.

Managers shall be elected by the general Shareholders' meeting. Any manager may be removed with or without cause at any time by a resolution passed by a majority of the votes of the Shares present or represented at a General Meeting.

In the event of a vacancy in the office of manager, the remaining managers may temporarily fill such vacancy; the Shareholders shall take a final decision regarding such nomination at their next General Meeting.

**Art. 14. Board meetings.** The Board may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders. The Board shall meet upon call by the chairman or any two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The members of the Board shall appoint a chairman, who shall preside at the meetings of the managers and of the Shareholders. In his absence, the Shareholders or the Board members shall decide by a majority vote that another manager, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings. Resolutions of the Board shall be taken by a majority vote of the managers present or represented. In case of an equality of votes, the chairman shall have a casting vote.

The Board may appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be managers or Shareholders of the Company. The officers shall have the rights and duties conferred upon them by the Board.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least three Bank Business Days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Board.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent several of his colleagues.

Any manager may participate in a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The managers may only act at duly convened meetings of the Board. The managers may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorised thereto by resolution of the Board.

The Board can deliberate or act validly and only commence a meeting if at least half of the managers, present or represented, are not United Kingdom residents.

Resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting (if any) or any two managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings; each manager shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. All such resolutions shall form the record that proves that such decision has been taken.

**Art. 15. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition and administration within the Company's purpose, in compliance with the investment policy as set out in the Prospectus and the present Articles of Incorporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders are in the competence of the Board.

More specifically, the Board may exercise all the powers of the Company to borrow money and to mortgage, charge, pledge or grant any security over its undertaking and property (present and future) or any part thereof.

**Art. 16. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two managers or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom authority has been delegated by the Board.

**Art. 17. Delegation of power.** Upon approval of the Luxembourg regulator, the Board of the Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorised signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be members of the Board, who shall have the powers determined by the Board and who may, if the Board so authorises, sub-delegate their powers. In case of such delegation the Prospectus will be updated accordingly.

Furthermore, the Board may create from time to time one or several committees composed of Managers and/or external persons and to which it may delegate powers as appropriate.

The Board may also confer other special powers of attorney by notarial or private proxy.

**Art. 18. Investment policies and restrictions.** The Board has the power to determine the investment policies and strategies of the Company and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, within the restrictions as set forth in the Prospectus issued by the Board and in compliance with applicable laws and regulations.

Investments in real estate property may be made by the Company either directly or indirectly through subsidiaries or property companies as the Board may from time to time decide. References in these Articles to «investments» and «assets» shall mean, as appropriate, either investments made and assets beneficially held directly or investments made and assets beneficially held indirectly through the aforesaid subsidiaries and property companies.

**Art. 19. Indemnification of managers and officers.** The Company will indemnify, out of the assets of the Company only, the Board members, the custodian and the central administrator and their respective officers, directors and employees, for any claims, damages and liabilities to which they may become subject because of their status as member of the Board members, the custodian and central administrator or as an officer, director or employee thereof, or by reason of any action taken or omitted to be taken by them in connection with the Company, except to the extent caused by their gross negligence, fraud or willful misconduct.

**Art. 20. Auditors.** The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an auditor qualifying as «réviseur d'entreprises agréé», which is appointed by the General Meeting of Shareholders and are remunerated by the Company.

The auditor shall fulfil all duties prescribed by law.

#### **Title IV. General Meetings - Accounting year - distributions**

**Art. 21. Representation.** The General Meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders of the Company.

**Art. 22. General Meetings.** The General Meeting of Shareholders shall meet upon call by the Board.

The annual General Meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at Luxembourg City at a place specified in the notice of meeting, on 30 April at 11.00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the preceding Bank Business Day at the same time.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Notices of all general meetings are sent by registered mail by the Central Administrator to all Shareholders at their registered address at least eight Bank Business Days prior to such meeting. Such notice will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting. To the extent required by Luxembourg law, further notices will be published in the Mémorial and in one Luxembourg newspaper.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may take place without notice of meeting. The Board may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders in order to attend any meeting of Shareholders.

The business transacted at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

The Board may fix in advance a date, not exceeding twenty Bank Business Days, preceding the date of any meeting of Shareholders as a record date for the determination of the Shareholders entitled to notice of, and to vote at, any such meeting and in such case, such Shareholders and only such Shareholders as shall be Shareholders of record on the date so fixed shall be entitled to such notice of, and to vote at, such meeting, notwithstanding any transfer of any Shares on the register of Shareholders after any such record date fixed as aforesaid.

**Art. 23. Majority conditions.** Each Share is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and these Articles of Incorporation. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a Shareholder and who may be a manager of the Company.

Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the General Meeting are validly taken if they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

**Art. 24. Accounting year.** The accounting year of the Company shall commence on 1 January each year and shall terminate on 31 December of that year.

The financial statements of the Company shall be expressed in USD.

**Art. 25. Dividends and distributions.** The General Meeting of Shareholders shall ratify the interim dividends of the Board and shall, upon proposal from the Board and within the limits provided by law, and the Articles decide to distribute what has not been paid as interim dividends or otherwise.

Distributions may be made through interim dividends or otherwise until the capital reaches the limit of the equivalent in USD of 1 million Euro (EUR 1,000,000.-).

### Title V. Final provisions

**Art. 26. Custodian.** To the extent required by law, the Company shall enter into a custody agreement with a banking or saving institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector.

The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the law of 15 June 2004 on investment companies in risk capital.

If the Custodian desires to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor custodian within two months of the effectiveness of such retirement. The managers may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

**Art. 27. Dissolution.** The Company may at any time prior to the eighth annual General Meeting of the Company be dissolved by a resolution of a General Meeting.

The question of the dissolution of the Company shall be referred to a General Meeting of Shareholders by the Board at the eighth annual General Meeting of the Company.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

**Art. 28. Liquidation.** Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be natural persons or legal entities, appointed by the General Meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.

Upon the termination of the Company, the assets of the Company will be liquidated in an orderly manner and all investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed to the Shareholders. All investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed either in cash or in kind with the approval of the Shareholders in respect of the equal treatment of shareholders.

The sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

**Art. 29. Amendments to the Articles of Incorporation.** Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 30. Applicable law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the law of 15 June 2004 on the investment company in risk capital as such laws have been or may be amended from time to time.

#### *Transitional dispositions*

(1) The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2005.

(2) The first annual General Meeting of Shareholders shall be held in 2006.

#### *Subscription and payment*

The subscriber has subscribed and paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, L.P: 180 Shares.

All the Shares have been entirely paid up so that the amount of USD 18,000.- is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 3,000.-.

#### *General Meeting of Shareholders*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary General Meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of managers is fixed at five.

2. The following persons are appointed managers:

- William Benjamin, Principal, APOLLO REAL ESTATE Advisors, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA

- Richard James, Vice President, APOLLO REAL ESTATE Advisors, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA

- Chris Schiermbock, Vice President, APOLLO REAL ESTATE Advisors, 1301 Avenue of the Americas, 38th Floor, New York, NY 10019

- Anne Delord, Office Manager, APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l., 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

- John Sutherland, 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg

3. The following is appointed independent auditor:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2200 Luxembourg

4. The address of the Company is set at 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

5. The term of office of the managers is one year and the term of the independent auditor shall be one year and end at the first General Meeting of Shareholders to be held in 2006.

The present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, sous-signé, notaire résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

1) APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, L.P., société à responsabilité limitée, établie au Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis, représentée par Olivier Lambertyn, juriste, demeurant à L-2314 Luxembourg, agissant par procuration établie sous seing privé.

La procuration susmentionnée restera annexée au présent acte afin d'être reçue en même temps par les autorités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a rédigé les statuts suivants constitutifs d'une société à responsabilité limitée:

#### Définitions

«Statuts»

les Présents Statuts

«Conseil»

le conseil de gérance de la Société

«Jour Ouvrable Bancaire»

tout jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes à Luxembourg

«Société»

Apollo USLP Sicar

«Dépositaire»

banque ou établissement d'épargne au sens de la loi Luxembourgeoise du 5 avril 1993 sur le secteur financier.

«Première Clôture»

première date déterminée par la Société, à laquelle les contrats de souscription correspondant à la première émission d'Actions ont été reçus et acceptés par la Société.

«Assemblée Générale»

assemblée générale des Actionnaires qui représente l'entière des Actionnaires de la Société

«Investisseurs»

Investisseurs Bien Informés qui ont passé un Contrat de Souscription (afin d'éviter toute confusion, ce terme est complété, lorsque c'est approprié, du mot Actionnaire)

VNI

Valeur Nette d'Inventaire

«Valeur Nette d'Inventaire»

la valeur nette d'inventaire telle que déterminée à l'Article 11

«Prospectus»

le prospectus d'Apollo USLP Sicar tel qu'amendé le cas échéant

«Valeur Immobilière»

participations directes ou indirectes dans des sociétés immobilières (ainsi que les créances sur de telles sociétés ou les dettes émises par de telles sociétés), dont l'objet et but exclusifs sont l'acquisition, la promotion et la vente aussi bien que la location ou le développement d'immeubles (comprenant la terre et la construction) ou des intérêts immobiliers à long terme ou droit de superficie, lease-hold et options sur des droits d'investissements immobiliers

«Catégorie d'action»

catégorie dans laquelle les Actions sont classées

«Actions»

Actions du capital de la Société

«Actionnaires»

Investisseurs Bien informés qui ont signé un Contrat de Souscription et ont acquis des Actions

«Actionnariat»

la détention d'Actions par un Actionnaire

«Contrat de Souscription»

contrat passé entre l'Investisseur et la Société en vertu duquel:

l'Investisseur s'engage à souscrire des Actions de la Société

«Jour d'Evaluation»

une date à laquelle la Valeur Nette d'Inventaire est déterminée conformément aux Statuts et au Prospectus

«TVA»

### Taxe sur la Valeur Ajoutée

#### «Investisseur Bien Informé»

l'investisseur institutionnel, professionnel ou tout autre investisseur qui remplit les conditions suivantes est considéré comme un Investisseur bien informé au sens de la loi du 15 juin 2004 relative aux SICAR:

- il a déclaré par écrit son adhésion aux statuts d'investisseur bien informé et,
- il investit au minimum 125.000 EUR dans la société (ou l'équivalent en USD), ou
- il bénéficie d'une appréciation, de la part d'un établissement de crédit, d'un autre professionnel du secteur financier soumis à des règles à des règles de conduite au sens de l'article II de la Directive 93/22/CEE ou d'une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant de son expertise, son expérience ainsi que son expérience et sa connaissance pour apprécier de manière adéquate un placement en capital à risque.

### Titre I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Durée - Objet social

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** La dénomination sera APOLLO USLP SICAR - société à responsabilité limitée. Celle-ci sera régie par les lois applicables en la matière et, en particulier, par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»); par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement à risque; ainsi que par les articles de la présente convention.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil de gérance est autorisé à changer l'adresse de la Société à condition que ce changement s'opère à l'intérieur de la commune dans laquelle se trouve le bureau où ont été enregistrés les statuts.

Le siège social peut être déplacé à toute autre place au Grand-Duché de Luxembourg si une Assemblée Générale extraordinaire, suivant la procédure d'amendements des Statuts, le décide. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent également être créés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société ou la communication aisée entre ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une société Luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée limitée et se terminera le 31 décembre 2012.

Cependant, la durée de la Société pourra être prolongée deux fois, pour un an, sur proposition du Conseil, à chaque occasion. Toute demande de prolongation du Conseil requiert l'approbation d'une majorité d'Actionnaires, représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 4. Objet.** L'objet de la Société consiste à investir, par participation ou par crédit dans:

a) des biens immobiliers (i) directement ou indirectement (ii) via une ou plusieurs sociétés filiales à cent pour cent ou (iii) via des participations dans d'autres sociétés immobilières et

b) tout autre investissement permit aux fonds d'investissement investissant dans des sociétés à capital à risque dans le but de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses actifs.

Les objectifs et politiques d'investissement seront déterminés par le Conseil conformément à l'article 18 ci-après et rendus publics dans le Prospectus adéquat.

La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social compris en son sens le plus large au regard de la loi Luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative aux investissements sur les sociétés en capital à risque.

### Titre II. Capital social - Actions - Valeur Nette d'Inventaire

**Art. 5. Capital social.** Le capital de la Société est représenté par des Actions entièrement libérées par valeur nominale de USD 100,-.

Le capital Social initial est de USD 18.000, représenté par 180 Actions de valeur nominale.

Le capital Social minimum est le montant requis par la loi, i.e. l'équivalent en USD d'un million d'Euro (EUR 1.000.000).

#### Art. 6. Forme des Actions

(1) Les Actions ne sont émises que sous forme nominative.

Toutes les Actions nominatives émises par la Société seront inscrites au registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre doit contenir le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société ainsi que le nombre d'Actions nominatives qu'il détient.

La propriété des Actions nominatives s'établit par l'inscription du nom de l'Actionnaire au registre des Actionnaires. La Société décidera si un certificat constatant cette inscription sera délivré à l'Actionnaire ou si l'Actionnaire recevra une confirmation écrite de son Actionnariat.

Les certificats d'enregistrement seront signés par deux gérants ou par un fondé de pouvoir de la Société dûment autorisés par le Conseil. Les signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit en fac-similé.

(2) Le transfert d'Actions nominatives se fera par une déclaration écrite de transfert, portée au registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes valablement mandatées à cet effet.

Tout transfert d'Actions nominatives sera inscrit au registre des Actionnaires; cette inscription devra être signée par un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoir de la Société ou par une ou plusieurs autres personnes dûment autorisées à cet effet par le Conseil.

Les Actions peuvent être transférées librement, sous réserve des dispositions de l'Article 10 ci-après.

(3) Les Actionnaires devront fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et toutes les informations pourront être envoyées. Cette adresse sera inscrite à son tour au registre des Actionnaires. Au cas où un

Actionnaire ne fournirait pas d'adresse à la Société, la Société peut permettre que mention en soit faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse inscrite au registre de la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire. Un Actionnaire peut à tout moment faire changer l'adresse portée au registre des Actionnaires par une déclaration écrite envoyée à la Société à son siège social ou à telle autre adresse fixée par celui-ci.

(4) Au cas où une Action est enregistrée au nom de plusieurs personnes, la personne dont le nom figure en premier lieu au registre sera considérée comme le représentant de tous les autres copropriétaires et sera, en tout état de cause, le seul à être traité comme le propriétaire de l'Action en question, y compris pour ce qui concerne le droit à recevoir les communications de la Société.

**Art. 7. Catégories d'Actions.** Le Conseil de gérance de la Société peut décider d'émettre des Actions au titre de Catégories différentes en accord avec la Loi.

**Art. 8. Emission et Vente d'Actions.** Un capital non-émis mais autorisé existe et peut être émis en de nouvelles Actions d'un montant maximum de 500 millions de dollar (USD 500.000.000,-) Afin d'améliorer les performances de la Société.

Le seul but de ce capital non-émis autorisé est de permettre l'émission de nouvelles Actions en échange d'une contribution faite par les Actionnaires existants.

Au plus tard cinq ans après la publication des Statuts, le Conseil peut décider d'augmenter - sous réserve du consentement écrit de tous les Actionnaires - le capital dans les limites du capital autorisé, par l'émission d'Actions réservées aux Actionnaires existants ou à toute autre personne approuvée par les Actionnaires conformément aux résolutions adoptées en accord avec l'Article 189 de la loi.

Le Conseil peut déterminer la date de l'émission et le nombre de nouvelles Actions devant être éventuellement souscrites et émises.

Les droits attachés à ces nouvelles Actions sont strictement similaires aux droits attachés aux Actions existantes de même catégorie.

Le Conseil peut déléguer à toute personne dûment autorisée le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements concernant les nouvelles Actions représentant une partie ou tout le montant de l'augmentation du capital.

Le Conseil désignera la personne à qui sera donné un pouvoir de mandataire relatif à l'augmentation de capital et l'émission de nouvelles Actions actées par un notaire dans un acte notarié sur base de tous les documents nécessaires et probants montrant la décision du Conseil, le pouvoir de ce mandataire, la souscription et le paiement de ces nouvelles Actions.

Lorsque l'augmentation de capital de la Société aura été effectuée par le Conseil, dans les limites du capital autorisé, l'Article 5 sera amendé en conséquence.

Le Conseil peut restreindre la fréquence à laquelle seront émises les Actions; le Conseil peut, notamment, décider que les Actions seront uniquement émises pendant une ou plusieurs périodes déterminées ou à une fréquence telle que prévue dans le Prospectus et que les Actions ne seront émises qu'au profit de personnes ou d'entités ayant conclu un Contrat de Souscription.

Lorsque la Société offre des Actions en souscription après la Première Clôture, le prix de chaque Action offerte sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action à moins que la Valeur Nette d'Inventaire soit inférieure à la valeur normale ou à moins que tous les Actionnaires décident d'émettre les Actions à la valeur normale de sorte que le prix d'émission soit égal à la valeur nominale. Le prix devra être payé dans un délai déterminé par le Conseil qui n'excédera pas dix Jours Ouvrables Bancaires à compter du Jour d'Evaluation applicable.

La Société peut accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature. Un tel apport en nature sera évalué dans un rapport rédigé par le réviseur d'entreprises de la Société conformément aux exigences du droit Luxembourgeois sur base de l'évaluation réalisée par un expert indépendant, dont le coût est à charge de l'Investisseur. Les avoirs à apporter doivent correspondre à la politique d'investissement de la Société.

**Art. 9. Rachat d'Actions.** La Société est une société d'investissement en capital à risque SICAR de type fermé. En conséquence, les Actions de la Société ne seront pas réalisables à la demande des Actionnaires.

La Société peut, en revanche, réaliser ses actions quand le Conseil considère que c'est dans l'intérêt de la Société et que cela se fait conformément à la Loi et aux présents Statuts. En particulier, les actions peuvent être réalisées au prorata des Actionnaires existants afin de distribuer aux Actionnaires, à raison de la réalisation d'un actif de la Société, tous les produits nets de réalisation nonobstant toute autre distribution effectuée en vertu de l'Article 25.

Le prix de remboursement sera la Valeur Nette d'Inventaire par Action, à moins que tous les Actionnaires existants décident que le prix doit être égal à la valeur nominale moins un montant, s'il y a lieu, égal aux obligations et charges qui seront apparues lors de la vente des investissements de la société à la date du rachat.

Le prix de rachat par Action devra être payé endéans une période déterminée par le Conseil qui n'excédera pas dix Jours Ouvrables Bancaires à partir du jour fixé pour le rachat, étant entendu que les certificats d'Action, s'il y en a, et les documents de transfert, auront été reçus par la Société dans le respect des dispositions de l'Article 12.

Le Conseil rachètera cependant obligatoirement les Actions détenues par les investisseurs qui ne sont plus qualifiés d'Investisseurs Bien Informés par le paiement à un tel Actionnaire d'une somme égale à 75 % de la valeur nette de son actionariat dans la Société (en utilisant comme base de calcul le moindre coût historique ou les valeurs évaluées les plus récentes).

**Art. 10. Restrictions à la propriété des Actions et au transfert des Actions - Droit de préemption.** La Société peut restreindre ou empêcher la possession de ses Actions par toute personne, firme ou société, si, de l'avis de la Société, une telle possession peut s'avérer préjudiciable pour cette dernière, si elle peut entraîner la violation d'une

disposition légale ou réglementaire de droit Luxembourgeois ou étranger ou s'il en résulte que la Société pourrait être soumise à d'autres lois que celles du Grand-Duché du Luxembourg (y compris, mais sans limitation, les lois fiscales)

Au cas où un Actionnaire unique le désirerait, les Actions de la Société détenue par celui-ci sont librement transférables. Au cas où une pluralité d'Actionnaires le désireraient les Actions détenues par chacun d'entre eux peuvent être transférées par application de l'Article 189 de la loi.

Chaque Actionnaire accepte de ne pas mettre en gage ou en garantie ses Actions sans l'accord préalable de la majorité des Actionnaires possédant au moins trois quarts du capital de la Société.

**Art. 11. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action.** La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie d'Actions de la Société sera exprimée en USD et sera déterminée au Jour d'Evaluation, en divisant l'actif net de la Société correspondant à chaque Catégorie d'Actions en question, soit la valeur des actifs diminués du passif, à un tel Jour d'Evaluation par le nombre d'Actions en circulation dans cette Catégorie d'Actions, selon les règles d'évaluation décrites ci-dessous. La Valeur Nette d'Inventaire par Action ainsi obtenue sera arrondie vers le haut ou vers le bas à l'unité la plus proche de la devise concernée tel que le Conseil le déterminera.

Si depuis la date de détermination de la VNI, un changement substantiel par rapport (i) à une partie substantielle des propriétés ou des droits immobiliers de la Société ou (ii) aux cours sur les marchés sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuable à la catégorie d'actions concernée sont négociés ou cotés, est intervenu, le Conseil peut annuler la première évaluation et effectuer une deuxième évaluation avec prudence et en bonne foi dans un souci de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des Actionnaires.

(1) Sous réserve de la Partie (4) de cet Article 11, les avoirs de la Société comprendront:

- a) les biens immobiliers et les droits immobiliers enregistrés au nom de la Société;
- b) les participations dans les sociétés immobilières;
- c) tout autre valeur appartenant à la Société;
- d) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus sur ces dépôts;
- e) tous les dividendes et distributions à recevoir par la Société en espèces ou en titres dans la mesure où la Société peut raisonnablement en avoir connaissance;
- f) tous les intérêts échus sur des dépôts qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris dans le principal montant de ces valeurs;
- g) les dépenses préliminaires de la Société, y compris les frais d'émission et de distribution des Actions de la Société, dans la mesure où celles-ci n'ont pas été amorties; et
- h) tous les autres avoirs détenus par la Société, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

La valeur de ces actifs sera déterminée de la façon suivante:

1) Les Valeurs Immobilières seront évaluées à leur valeur de marché estimée en tenant compte de l'augmentation de la valeur de ces propriétés.

2) Les Valeurs qui sont cotées en bourse, ou échangées sur un autre Marché Réglementé, seront évaluées sur base de la dernière valeur disponible publiée du marché ou de la bourse.

3) Les Valeurs qui ne sont pas reprises dans une bourse ou échangées sur un autre marché réglementé et qui ne sont pas reprise sous le point 1) seront évaluées sur base de la probable valeur net de réalisation, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil.

4) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance tel qu'indiqué ci-dessus mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur pourra être touchée en entier, au quel cas la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le Conseil estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

5) Toutes autres valeurs ou avoirs, titres pour lesquels aucune cotation officielle n'est disponible, sont évalués sur base de la cotation fournie par un cambiste ou par un service de pricing approuvé par le Conseil ou, dans la mesure où ce prix ne serait pas représentatif de la valeur de marché, ces titres et autres avoirs seront évalués à leur juste prix, déterminés de bonne foi conformément aux procédures établies par le Conseil.

Pour l'évaluation de la valeur des immeubles et droits immobiliers inscrits au nom des filiales de la Société ou des sociétés partiellement détenues par la Société, où la participation de la Société égale ou excède 50% des Actions émises, la Société nommera un expert immobilier indépendant, étant entendu que la Société pourra s'écarter de l'évaluation dans l'intérêt de la Société et de ses Actionnaires et également que cette évaluation peut être établie à la fin de l'année fiscale et être utilisée au cours de l'année fiscale suivante à moins qu'il n'y ait une modification dans la situation économique générale ou dans l'état de l'immeuble en question ou du droit immobilier en question détenu par les filiales de la Société à 100% ou par les sociétés détenues partiellement par la Société où la participation de la Société est égale ou dépasse 50% des parts ou par une société immobilière qu'elle contrôle qui requière que de nouvelles évaluations soient effectuées dans les mêmes conditions que les évaluations annuelles.

La valeur de tous les avoirs et engagements non exprimés en USD sera convertie en USD au taux de change en vigueur au Luxembourg le Jour d'Evaluation concerné. Au cas où le taux d'échange n'est pas disponible, il sera déterminé de bonne foi par, ou selon des procédures établies par, le Conseil.

Le Conseil peut, à sa discrétion, permettre l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation s'il considère qu'une telle évaluation reflète mieux la juste valeur d'un avoir de la Société. Cette méthode sera ensuite appliquée de manière constante. L'Administration Centrale peut prendre en considération ces déviations dès lors qu'elles sont approuvées par la Société dans le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.

(2) Sous réserve de la Partie (4) de cet Article 11, les engagements de la Société comprendront:

a) tous les emprunts et autres dettes de sommes d'argent (y compris la dette convertible), effets échus et comptes à payer;

b) tous les intérêts courus sur des emprunts et autres sommes de la Société (y compris les droits et frais encourus par la Société pour l'engagement à ces emprunts et autres dettes);

c) tous les frais courus ou à payer (y compris les frais administratifs, les commissions de conseil, y compris les commissions de performance (s'il y en a), les commissions du Dépositaire, et les frais des agents s'occupant de la vie sociale);

d) toutes les obligations connues, présentes ou futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncé par la Société mais non encore payé lorsque le Jour d'Evaluation coïncide à la date à laquelle se fera la détermination de la personne qui y a ou y aura droit;

e) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Evaluation concerné, fixée périodiquement par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil ainsi qu'un montant (s'il y a lieu) que le Conseil pourra considérer comme constituant une provision suffisante pour faire face à toute action intentée par un créancier de la Société.

f) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit doit se faire conformément au droit Luxembourgeois.

Afin de déterminer le montant de tels engagements, la Société devra prendre en considération toutes les dépenses payables par la Société en l'occurrence (cf. Prospectus pour une description complète): les dépenses de formation, les dépenses concernant le fonctionnement de la Société, les honoraires aux conseillers, les honoraires et dépenses de comptabilité, le Dépositaire et ses correspondants, l'agent de domiciliation, l'agent administratif, l'agent d'inscription de transfert et l'agent de paiement, les frais liés à tous les distributeurs et représentants permanents, ainsi que tous les frais liés par tout autres agents employés par la Société, la rémunération des gérants et leurs raisonnables faux-frais, les assurances et les dépenses raisonnables de voyage en relation avec les réunions du Conseil, les coûts des comités créés par le Conseil en ce compris les faux-frais raisonnables des membres de ces comités lors des réunions, les différentes dépenses liées aux conseils juridiques et d'audit (en ce compris les frais de due diligence en liaison avec les investissements potentiels), les paiements et remboursements des faux-frais juridiques, de la comptabilité et autres dépenses encourues et en relation avec l'organisation de la Société et l'offre d'action de la Société, tous les frais et dépenses encourus pour l'enregistrement et le maintien de l'enregistrement auprès des agences Gouvernementales et des bourses au Grand-Duché du Luxembourg et dans tout autre pays et les frais de rapports et de publicité des dépenses en ce compris les coûts de préparation, d'impression, de publicité et de distribution des prospectus, les memorenda explicatifs, les rapports périodiques ou les certificats d'enregistrements, les coûts d'impression des certificats et les coûts liés aux rapports réalisés pour les Actionnaires, les dépenses pour déterminer la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, le coût de convocation et la tenue des réunions d'Actionnaires et du Conseil, toutes les taxes, obligations et charges gouvernementales ou similaires et toutes les autres dépenses de fonctionnement en ce inclus les coûts d'achat et de vente des actifs, le coût de publication et des prix d'émissions et de rachat mais aussi les intérêts, les frais bancaires, les frais de change, le courtage, les frais de poste, de téléphone, et de télex.

La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou pour toute autre période.

(3) Les avoirs et les engagements seront affectés comme suit:

a) Les produits résultant de l'émission d'Actions relevant d'une Catégorie d'Actions augmentera la proportion des avoirs nets attribuables à la catégorie des Actions à émettre;

b) Lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à une Catégorie d'Actions déterminée, cet engagement sera attribué à la Catégorie d'Actions concernée;

c) A la suite de distributions faites aux détenteurs d'Actions d'une Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie d'Actions sera réduite du montant de ces distributions.

(4) Pour les besoins de cet Article 11:

a) les Actions de la Société en voie d'être rachetées (s'il y en a) conformément à l'Article 9 ci-dessus seront considérées comme étant en circulation jusqu'à la date spécifiée pour le rachat et jusqu'à ce qu'il soit payé par la Société, le prix de rachat sera considéré comme un engagement de la Société;

b) les Actions à émettre par la Société seront traitées comme étant créées à partir de la date d'émission;

c) tous les investissements, soldes en espèces et autres avoirs, exprimés autrement que dans la devise de référence dans laquelle la Valeur Nette d'Inventaire de la Société est calculé seront évalués en tenant compte des taux du marché ou du taux de change en vigueur à la date et à l'heure de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions; et

d) à chaque Jour d'Evaluation où la Société aura conclu un contrat dans le but:

(i) d'acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément d'actif sera considéré comme un engagement de la Société, et la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;

(ii) de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société; sous réserve cependant, que si la valeur ou la nature exacte de ce montant ou de cet élément d'actif n'est pas connue au Jour d'Evaluation, leur valeur sera estimée par la Société, sous réserve cependant, qu'en cas d'achats et de ventes d'éléments d'actif sur un Marché Réglementé, les principes établis par le présent point d) s'appliqueront le premier Jour Ouvrable Bancaire suivant la date de réalisation de la vente ou de l'achat (soit la date à laquelle le courtier en question exécute l'ordre d'achat ou de vente).



Afin de dissiper tout doute, il est à noter que le contenu de l'Article 11 (et en particulier la Partie 4 ci-dessus) a pour but de déterminer la Valeur Net d'Inventaire par Action et non pas d'affecter le traitement comptable ou juridique de l'actif ni les engagements de la société ni les valeurs émises par la Société.

**Art. 12. Fréquence et suspension temporaire du Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action et des Emissions d'Actions.** La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera déterminée périodiquement par la Société (ou par son mandataire désigné à cet effet) sous la responsabilité du Conseil, étant entendu qu'elle sera calculée au moins une fois par an (à la fin de l'exercice de la Société) ainsi que chaque jour par référence auquel le Conseil approuve le prix fixé pour une émission ou un rachat d'Actions, en concordance avec les présents Statuts et dans le respect des lois et réglementations applicables, le jour du calcul étant défini dans les présents Statuts comme «Jour d'Evaluation».

La Société peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'une Catégorie déterminée ainsi que l'émission des Actions, lors de la survenance de l'une des circonstances suivantes:

a) pendant toute période au cours de laquelle l'une des principales bourses de valeurs ou autres marchés sur lesquels une partie substantielle des avoirs de la Société est cotée, est fermée (pour une autre raison que le congé normal) ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

b) pendant toute période au cours de laquelle, suite à la survenance d'événement de nature politique, économique, militaire ou monétaire ou tout autre circonstance échappant au contrôle du Conseil et ne relevant pas de sa responsabilité ni de ses pouvoirs, ou en raison de l'existence de toute circonstance propre au marché des biens immobiliers, la réalisation des actifs de la Société ne peut être raisonnablement effectuée sans qu'il soit porté gravement atteinte aux intérêts des Actionnaires ou si, de l'avis du Conseil, le prix d'émission, de vente et/ou de rachat ne peut être correctement calculé; ou

c) lorsque les moyens de communication qui sont normaux pour déterminer le prix des actifs de la Société sont hors service ou si pour une raison quelconque la valeur d'un avoir entrant en compte dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire (d'une manière qui relève de la seule discrétion du Conseil) ne peut être déterminée assez rapidement et avec exactitude; ou

d) lors de toute période pendant laquelle la valeur de toute filiale détenue directement ou indirectement à 100% par la Société ne peut être déterminée avec exactitude; ou

e) lors de toute période pendant laquelle les transferts de fonds liés à la réalisation ou à l'acquisition d'investissements ne peuvent, de l'avis du Conseil, être effectués à des taux de change normaux; ou

f) suite à la publication d'une convocation à une Assemblée Générale des Actionnaires afin de décider de la mise en liquidation de la Société; ou

g) si pour toute autre raison, les prix des investissements ne peuvent pas être constatés rapidement et avec exactitude.

Pareille suspension sera publiée par la Société, si cela est approprié, et sera notifiée aux Actionnaires ayant fait une demande de souscription d'Actions.

### **Titre III. Gérance et Contrôle**

**Art. 13. Les Gérants** La Société sera administrée par un Conseil composé d'au moins trois membres, qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires de la Société. Les gérants seront élus pour une période d'un an. Les gérants seront élus par les Actionnaires lors d'une Assemblée Générale qui déterminera également le nombre de gérants ainsi que leur rémunération.

Les gérants seront élus par l'Assemblée Générale annuelle. Un gérant peut être révoqué à tout moment, sans qu'il soit besoin d'un motif, sur décision des Actionnaires prise à la majorité des voix présentes ou représentées à l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste de gérant, les gérants restants pourront pourvoir temporairement au poste devenu vacant; les Actionnaires prendront une décision définitive quant à la nomination d'un nouveau gérant lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 14. Réunions du Conseil** Le Conseil pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera responsable de la rédaction et de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil ainsi que des Assemblées des Actionnaires. Le Conseil se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les membres du Conseil désigneront un président qui présidera toutes les réunions du Conseil et les assemblées d'Actionnaires. En son absence, les Actionnaires ou les membres du Conseil pourront désigner à la majorité un autre gérant et, dans le cas d'une assemblée d'Actionnaires lorsque aucun gérant n'est présent, toute autre personne pour assumer la présidence de ces assemblées. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés. Au cas où, lors d'une réunion du conseil s'il y a égalité de voix, le président aura voix prépondérante

Le Conseil peut nommer des directeurs et fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général et des directeurs généraux adjoints et autres directeurs et fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil. Les directeurs ne doivent pas être gérants ou Actionnaires de la société. Les directeurs et fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le Conseil.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les gérants, trois Jours Ouvrables Bancaires au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être dérogé à la règle précitée sous réserve d'accord par écrit ou par télégramme, télex ou télécopieur ou tout autre moyen de communications similaires de chacun des gérants. Une

convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du Conseil de Gérance qui doivent se tenir à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout gérant pourra prendre part à toute réunion du Conseil en désignant par écrit ou par télégramme, télex ou télécopieur - ou tout autre moyen de communications similaires - un autre gérant en qualité de mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire grâce auquel chaque participant peut entendre les autres, et la participation à une réunion par ces moyens vaut présence physique à cette réunion.

Les gérants ne pourront agir que dans le cadre de réunions du Conseil de gérance régulièrement convoquées. Les gérants ne pourront engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être expressément autorisés par une résolution du Conseil.

Le Conseil ne pourra délibérer, agir et commencer valablement une réunion que si la moitié des gérants qui sont présents ou représentés à la réunion ne sont pas résidents du Royaume-Uni.

Les résolutions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux devant servir à des fins juridiques ou pour tout autre objet seront signés par le président ou par deux gérants.

Les résolutions écrites approuvées et signées par l'ensemble des gérants auront la même portée que les résolutions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque gérant devra exprimer son approbation par écrit ou par télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble de ces résolutions constitue le procès verbal faisant foi de la décision intervenue.

**Art. 15. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le Conseil jouit des pouvoirs les plus étendus pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui entrent dans l'objet social, sous réserve du respect de la politique d'investissement telle que prévue dans le Prospectus ainsi que dans les présents Statuts.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil.

Plus spécifiquement, le Conseil peut exercer tous les pouvoirs de la Société afin d'emprunter des fonds et de prendre une hypothèque, d'affecter en gage ou en garantie ses investissements et biens immobiliers (présents et futurs) ou une partie de ceux-ci.

**Art. 16. Engagement du Fonds vis-à-vis des Tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature, seule ou conjointe, de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle des pouvoirs auront été spécialement conférés par le Conseil.

**Art. 17. Délégation de Pouvoirs.** Avec l'accord du régulateur Luxembourgeois, le Conseil peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société (y compris le droit d'agir comme signataire autorisé pour la Société) ainsi que pour poser des actes en vue de la réalisation de la politique et de l'objet social à une ou plusieurs personnes physiques ou morales qui ne doivent pas nécessairement être gérant, qui auront les pouvoirs déterminés par le Conseil et qui pourront, si le Conseil les y autorise, sous-déléguer leurs pouvoirs. Dans le cas d'une telle délégation, le Prospectus sera modifié en conséquence.

En outre, le Conseil peut créer un ou plusieurs comités ad hoc composés de gérants et/ou d'autres personnes externes auxquels il peut déléguer les pouvoirs qu'il convient.

Le Conseil peut également conférer des mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 18. Politiques d'investissement et restrictions.** Le Conseil a le pouvoir de déterminer les politiques et stratégies d'investissement de la Société, ainsi que les lignes de conduite à suivre dans l'administration de la Société et de ses affaires, dans les limites prévues dans le Prospectus émis par le Conseil et conformément aux lois et règlements applicables.

La Société peut investir en biens immobiliers, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de filiales ou de sociétés immobilières, tel que le décide le Conseil. Les références faites dans les présents Statuts aux «investissements» et «avoirs» désigne, le cas échéant, tant des investissements directs et des avoirs détenus directement par la Société que des investissements réalisés et des avoirs détenus par l'intermédiaire des filiales et sociétés immobilières susmentionnées.

**Art. 19. Indemnisation des gérants et directeurs.** La Société indemnifiera, dans la limite des actifs de la Société uniquement, les membres du Conseil pour les réclamations, dommages et responsabilités auxquels ils auront été parties en leur qualité de membres du Conseil, le dépositaire de l'administration centrale et leurs agents, directeurs, employés respectifs ou à raison de toute action posée ou omise par eux en relation avec la Société, à l'exception s'ils sont causés par un acte de négligence grave, une fraude ou une faute intentionnelle.

**Art. 20. Réviseurs.** Les données comptables contenues dans le rapport annuel établi par la Société seront contrôlées par un réviseur d'entreprises agréé qui est nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires et rémunérés par la Société.

Le réviseur d'entreprises agréé accomplira tous les devoirs prescrits par la Loi.

#### **Titre IV. Assemblée des Actionnaires - Année Sociale - Distributions**

**Art. 21. Représentation.** L'Assemblée Générale des Actionnaires représentera tous le corps d'Actionnaires de la Société. Ses résolutions engageront l'ensemble des Actionnaires de la Société.

**Art. 22. L'Assemblée Générale.** L'Assemblée Générale des Actionnaires se réunira sur convocation du Conseil.

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément à la législation Luxembourgeoise, à Luxembourg, à un endroit spécifié dans la convocation, le 30 avril à 11.00 heures. Si ce jour est un jour de congé légal ou bancaire au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle sera tenue le précédent Jour Ouvrable Bancaire à la même heure.

Les autres assemblées des Actionnaires se tiendront à l'heure et à l'endroit spécifié dans la convocation.

Les convocations aux réunions générales sont envoyées par courrier recommandé à l'adresse officielle de tous les Actionnaires au moins huit Jours Bancaires Ouvrables avant la réunion. Cette convocation indiquera l'heure et l'endroit de la réunion ainsi que les conditions d'admission; cette convocation contiendra également l'ordre du jour et se référera aux obligations prévues par le droit Luxembourgeois quant aux quorum et majorité nécessaire pour de telles réunions. L'avis de convocation sera également publié, si c'est légalement prévu, au Mémorial et dans un journal Luxembourgeois.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer comme dûment convoqués et ayant connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocation. Le Conseil peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les Actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées d'Actionnaires.

Les affaires traitées lors de chaque réunion des Actionnaires seront limitées aux affaires inscrites à l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la loi) ainsi qu'aux matières incidentes à celles-ci.

Le Conseil peut fixer une date à l'avance qui n'excèdera pas vingt Jours Bancaires Ouvrables, précédant la date de toutes les réunions des Actionnaires comme en tant que date de références pour la détermination des Actionnaires ayant droit de recevoir la convocation et bénéficiant du droit de vote à cette réunion et, dans de tels cas, les Actionnaires et seulement ces Actionnaires seront considérés comme Actionnaires à la date ainsi fixée et auront droit de recevoir la convocation et le droit de vote à ces réunions, nonobstant tout transfert d'Actions au registre des Actionnaires après cette date de référence comme expliqué ci-dessus.

**Art. 23. Conditions de majorité.** Chaque Action donne droit à une voix, conformément au droit Luxembourgeois et aux présents Statuts. Un Actionnaire peut agir en se faisant représenter par un mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être Actionnaire et qui peut être gérant de la Société.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont valablement prises si elles sont exprimée par des Actionnaires possédant plus de la moitié du capital.

**Art. 24. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de cette même année.

Toute information financière émanant de la Société sera exprimée en USD.

**Art. 25. Dividendes et distributions** L'Assemblée Générale des Actionnaires approuvera les dividendes intérieurs du Conseil et, sur proposition du Conseil et en respect des limites légales, et ces Articles décidera de distribuer ce qui n'a pas encore été distribués en tant que dividendes intérimaires ou autrement.

La distribution peut avoir lieu à travers les dividendes intérimaires ou autrement, jusqu'à ce que le capital atteigne la limite de l'équivalent en USD de 1 million d'Euro (1.000.000 EUR,-).

#### Titre V. Dispositions finales

**Art. 26. Dépositaire.** Dans la mesure requise par la loi, la Société conclura un contrat de banque dépositaire avec un établissement bancaire ou d'épargne au sens de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le Dépositaire aura les responsabilités et charges tels que prévus par la Loi du 15 juin 2004 relative aux SICAR.

Si le Dépositaire désire se retirer, le Conseil s'efforcera de trouver un remplaçant endéans les deux mois de l'opposabilité d'un tel retrait. Les gérants peuvent dénoncer le Contrat de Dépôt mais ne pourront révoquer le Dépositaire que si un remplaçant a été trouvé.

**Art. 27. Dissolution.** La Société pourra, à tout moment avant sa huitième Assemblée Générale, être dissoute par décision lors d'une Assemblée Générale.

La question de la dissolution de la Société sera reportée à l'Assemblée Générale des Actionnaires par le Conseil à la huitième Assemblée Générale de la Société.

La société ne sera pas dissoute en cas de mort, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de banqueroute de l'Actionnaire unique.

**Art. 28. Liquidation.** La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales nommées par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Lors de la dissolution de la Société, les avoirs de la Société seront liquidés dans une façon ordonnée et tous les investissements ou les revenus de la liquidation des investissements seront distribués aux Actionnaires. Tout les investissements ou revenus de la liquidation des investissements seront distribués en liquide ou en nature avec l'accord des Actionnaires dans le respect du principe d'égalité entre tous les actionnaires.

L'Actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation assumant personnellement le paiement de tout l'actif et du passif, connu et non-connu de la Société.

**Art. 29. Modifications des Statuts.** Les présents Statuts pourront seulement être modifiés par majorité des Actionnaires possédant au moins trois quarts du capital de la Société en conformité avec les prescriptions de la Loi.

**Art. 30. Loi applicable** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la loi Luxembourgeoise du 15 juin 2004 relative aux SICAR et aux amendements apportés à celle-ci.

*Dispositions transitoires*

(1) La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2005.

(2) La première Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra en 2006.

*Souscription et paiement*

Les souscripteurs ont souscrit et payé en numéraire les montants indiqués ci-dessous:

APOLLO EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, L.P.: 180 Actions.

Toutes les Actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de USD 18.000,- se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions contenues dans l'article 26 de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles ont été dûment observées.

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou toute autre charge qui seront supportés par la Société au titre de sa constitution sont estimés à approximativement EUR 3.000,-.

*Assemblée Générale des Actionnaires*

Les personnes susmentionnées, représentant l'intégralité du capital souscrit et considérant avoir été dûment convoqué, ont immédiatement procédé à une Assemblée Générale extraordinaire. Ayant d'abord vérifié qu'elle était régulièrement constituée, ils ont unanimement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à 5.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants:

- William Benjamin, Président, APOLLO REAL ESTATE Advisors, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA

- Richard James, Vice President, APOLLO REAL ESTATE Advisors, Liscartan House, 127 Sloane Street, London SW1X 9BA

- Chris Schiermbock, Vice President, APOLLO REAL ESTATE Advisors, 1301 Avenue of the Americas, 38th Floor, New York, NY 10019

- Anne Delord, Office Manager, APOLLO INTERNATIONAL, S.à r.l., 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

- John Sutherland, 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Luxembourg

3. La société suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé:

DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

4. Le siège social de la Société se situe au 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

5. Le terme des administrateurs est pour une année et le terme de réviseur d'entreprises agréée est pour un an expirant à la fin de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra 2006.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise constate par la présente qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Lambertyn, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 8, case 4. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

J. Elvinger.

(030823.3/211/1067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2005.

**ACTIMAGO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.382.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2004 que le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Pour ACTIMAGO HOLDING, S.à r.l.

TVL MANAGEMENT S.A.

Gérant unique

R. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006617.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**HYDROSOL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 31.400.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006555.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**KEMPINSKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 105.417.

**RECTIFICATIF**

In the year two thousand and five, on the sixth of January.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the quotaholders of the limited liability company established in Luxembourg under the denomination of KEMPINSKY S.à r.l. (hereinafter the «Company»), and having changed its nationality from the Portuguese one into the Luxembourg nationality, and, among other resolutions, having confirmed the transfer of its registered office and place of effective management from Av. Arriaga n° 77, Edifício Marina Forum, 6th floor, Funchal, Madeira (Portugal) to Luxembourg, and affixed its registered office and effective place of management in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, by resolutions which have been adopted by its unique quotaholder before the undersigned notary, and formalised by public deed of same notary drawn up on the 23rd Day of December 2004.

The meeting begins at ten thirty a.m., Mr Alexis de Bernardi, licensed in economic sciences, with professional address at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Régis Donati, chartered accountant, with same professional address.

The meeting elects as scrutineer Mr Federico Innocenti, chartered accountant, with same professional address.

The Chairman then states that during the same extraordinary quotaholders meeting of the 23rd day of december 2004, the Company KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA (NIPC 511127820, incorporated by memorandum of 3 November 1999, formerly registered in Funchal (Madeira) under number 4577/991112), the same formerly appearing parties being today in front of the undersigned notary, the Company has been erroneously called KEMPINSKY - CONSULTADORIA E SERVICOS LDA, instead of its only and correct former name under Portuguese Law KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPES- SOAL), LDA.

The Chairman further explains that for purposes of accuracy and information of any administration and any third parties, this should be acknowledged in a public deed, to be registered and published by those legal means as applicable.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following unique resolution by vote of the sole and unique quotaholder:

*Sole resolution*

The meeting acknowledges that the Company, having transferred its registered office to Luxembourg by a deed drawn up before the undersigned notary on the 23rd Day of December 2004, initially and by the time it was registered in Funchal (Madeira) was called KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA, and not as erroneously stated in the same deed drawn up on the 23rd day of december 2004 KEMPINSKY - CON- SULTADORIA E SERVICOS LDA.

The meeting resolves that all decisions taken and resolutions validly passed shall be deemed to have been passed, as they have been passed, as a matter of fact and of law, on behalf of KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

The meeting further acknowledges that according to the resolutions passed on the 23rd day of december 2004, the Company is currently in the process of being duly registered at the Registry of Companies in Luxembourg under its new name KEMPINSKY S.à r.l.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten forty-five a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le six janvier.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg KEMPINSKY S.à r.l. (ci-après «la Société»), et ayant changé sa nationalité de la nationalité portugaise en nationalité luxembourgeoise, et ayant, parmi d'autres résolutions, confirmé le transfert de son siège social et du lieu de son siège d'administration effectif de Av. Arriaga n° 77, Edifício Marina Forum, 6<sup>e</sup> étage, Funchal, Madere (Portugal) vers le Luxembourg, et fixé le lieu de son siège social et de son siège d'administration effectif à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, par résolutions qui ont été adoptées par l'associé unique par-devant le notaire soussigné, et formalisé par acte public du même notaire dressé le 23 décembre 2004.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Régis Donati, expert comptable, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Federico Innocenti, expert comptable, avec même adresse professionnelle.

Monsieur le Président expose ensuite que pendant la même assemblée extraordinaire du 23 décembre 2004, la Société KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA (NIPC 511127820, constituée par memorandum du 3 novembre 1999, préalablement enregistrée à Funchal (Madère) sous le numéro 4577/991112), les parties comparant par-devant le notaire soussigné aujourd'hui étant les mêmes, la Société a été erronément nommée KEMPINSKY - CONSULTADORIA E SERVICOS LDA, au lieu de son unique et précédent nom sous la loi portugaise KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

Le président explique encore qu'à des fins d'exactitude et d'information de toutes administrations, ainsi que de toutes parties tierces, cela devrait être clarifié dans un acte public, à être enregistré, et à être publié par tels moyens que de droit.

Après approbation de cette déclaration du président, et après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a adopté, après délibération, par résolution du seul et unique associé:

#### *Résolution unique*

L'assemblée prend acte que la Société, qui a transféré son siège vers le Luxembourg par un acte dressé par-devant le notaire instrumentant le 23 décembre 2004, s'appelait initialement et du temps où elle était enregistrée à Funchal (Madère) était dénommée KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA, et non pas, comme erronément indiqué dans le même acte du 23 décembre 2004 KEMPINSKY - CONSULTADORIA E SERVICOS LDA.

L'assemblée décide que toutes les décisions prises et résolutions valablement votées doivent être considérées comme adoptées, comme elles ont été effectivement passées, en fait et en droit, pour compte de KEMPINSKY - IMOBILIÁRIA E GESTÃO HOTELEIRA (SOCIEDADE UNIPESSOAL), LDA.

L'assemblée prend par ailleurs acte qu'en vertu des résolutions adoptées le 23 décembre 2004, la Société est actuellement en cours d'être valablement inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous sa nouvelle dénomination KEMPINSKY S.à r.l.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. de Bernardi, R. Donati, F. Innocenti, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

J. Schwachtgen.

(005403.2/230/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**HOYA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.206.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006557.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 34.085.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006559.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 46.334.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 17 décembre 2004 à 9.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide à, l'unanimité, de renouveler les mandats des Administrateurs:

Monsieur Jean Quintus, administrateur de sociétés demeurant rue Fischbach, 11 à Blaschette,

Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés demeurant route de Mamer, 105, à Mamer,

La Société COSAFIN S.A., société anonyme, 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

- Leurs mandats viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée.

J. Quintus / COSAFIN S.A.

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006666.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**HABI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.594.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006560.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**GRANDROS S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 23.321.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006561.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 43.010.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 18 juin 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Madame Joëlle Lietz, Monsieur Philippe Marmisolle et Monsieur Bernard Ewen, Administrateurs ainsi que le mandat de Monsieur Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006669.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.



18953

**GRANDEX PROMOTION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.875.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société MONTEREY SERIVES S.A., société anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
*Agent Domiciliaire*  
Ch. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04127. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006564.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**GERINTER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 8.759.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
*Agent Domiciliaire*  
C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04125. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006565.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**EASTWOOD S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.517.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 19 octobre 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

*Résolution*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2005.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05090. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006676.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

---

**FOLONA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 40.328.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006567.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**FIGA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 23.569.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006569.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

---

**FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 54.285.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 novembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à cette Assemblée.

- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs

Monsieur A. De Bernardi, Monsieur J.M. Heitz et Madame M.F. Ries-Bonani.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Monsieur A. Schaus et de nommer en remplacement

V.O. CONSULTING Luxembourg, 8, rue Haute à L- 4963 Clemency

pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006679.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

---

**FEBEX TECHNIQUE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.873.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Agent Domiciliaire  
C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006570.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2005.

**ARVEM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.036.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Agent domiciliataire  
C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006622.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**CASIMIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.104.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 24 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Patrice Crochet, Yvan Juchem et Noël Didier et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006672.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.301.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbenser, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006626.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**LEVLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.478.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbenser, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006628.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**MORA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.659.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 28 octobre 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- Par ailleurs, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des administrateurs de Messieurs J. Quintus, K. Lozie et de la société COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier pour une nouvelle durée de un an.
- Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 30 juin 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006684.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**AGESTALUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 5.447.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbenser, Administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jaques Claeys, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006631.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**KRUPACO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 86.174.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2005.

Signature.

(006875.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**ATO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 77.942.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

*Pour ATO HOLDING, S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(006640.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**ROLILUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.413.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 2 juin 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs R.A.H. van Weelde, Jean Quintus et Koen Lozie, Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes, pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006682.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**MALIFRA, Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.172.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbenser, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04057. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(006632.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**MIDLAND PYXIS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 32.335.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbenser, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04056. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(006634.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2005.

**ASSOCIATION «LUTTE BIOLOGIQUE», Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2309 Luxembourg, 140, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg F 874.

STATUTS

Entre les comparants soussignés, réunis le 10 décembre 2004 à Luxembourg, ci-après plus amplement qualifiés, il a été convenu de constituer une association sans but lucratif:

Ana Isabel Ordonez, Chercheur Scientifique, 140, avenue Pasteur, L-2309 Luxembourg;

Pol Goedert, Apiculteur, 23, Reckengerstroos, L-3943 Mondercange, Luxembourg;

Alain Valet, Employé, 50, rue Scheuer, B-6700 Arlon-Belgique;

Guy Eicher, Fonctionnaire, 95, cité Grand-Duc Jean, L-7233 Bereldange;

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

**I. Dénomination, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination: ASSOCIATION LUTTE BIOLOGIQUE, A.s.b.l.

**Art. 2.** L'association a pour objet de promouvoir et développer la protection de l'environnement, la santé des hommes et d'autres êtres vivants au Grand-Duché. Celle-ci a aussi comme but d'informer les gens sur le patrimoine naturel. L'association éveillera l'intérêt du public par l'organisation de conférences, d'expositions, de visites guidées, d'ateliers, par la publication d'articles, d'études et de catalogues.

**Art. 3.** L'association a son siège social à Luxembourg, 140, avenue Pasteur, L-2309 Luxembourg. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-duché de Luxembourg, par simple décision du comité.

**Art. 4.** La durée de l'association est illimitée.

## II. Exercice social

**Art. 5.** L'exercice social coïncide avec l'année civile.

## III. Membres

**Art. 6.** Peut devenir membre effectif de l'association

Toute personne physique ou morale désirant faire partie de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le comité décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

**Art. 7.** Le nombre minimum des membres associés est de trois.

**Art. 8.** Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au comité.

Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de 24 mois à partir de l'envoi de la mise en demeure.

**Art. 9.** Tout associé peut être exclu par le comité:

- en cas d'infraction grave aux présents statuts,
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constatés par le comité.

Un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible. L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

## IV. Assemblée générale

**Art. 10.** L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du comité, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 11.** Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

## V. Administration

**Art. 12.** L'association est gérée par un comité composé de 5 membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de 2 ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du comité sont rééligibles.

**Art. 13.** Le comité se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le comité doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du comité sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 14.** La signature conjointe de deux membres du comité engage l'association.

**Art. 15.** Le comité peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

## VI. Contributions et cotisations

**Art. 16.** Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

**Art. 17.** La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

## VII. Mode d'établissement des comptes

**Art. 18.** Le comité établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

### VIII. Modification des statuts

**Art. 19.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

**Art. 20.** Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

### IX. Dissolution et liquidation

**Art. 21.** La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

**Art. 22.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

### X. Dispositions finales

**Art. 23.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

1. L'assemblée générale constituante, réunie en assemblée extraordinaire, à laquelle tous les membres se reconnaissent dûment convoqués, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Sont nommés administrateurs: Ana Isabel Ordonez, Guy Eicher.

2. L'assemblée générale a décidé de fixer le montant de la contribution pour les membres fondateurs à 5 euros. Tout nouveau membre sera assujéti à la contribution de 5 euros (par famille 10 euros) indexée à partir du jour de la signature des présents statuts.

3. L'assemblée générale a décidé de fixer le montant de la cotisation annuelle à 5 euros.

#### *Réunion du comité*

Ensuite, le Comité s'est réuni et a désigné, à l'unanimité:

- Ana Isabel Ordonez, comme président,
- Pol Goedert, comme vice-président,
- Alain Valet, comme secrétaire,
- Guy Eicher, comme trésorier.

Membres:

- Bernard Paul, Professeur, Institut Jules Guyot, Dijon-France,
- Patrick Wagener, Musicien, 72, avenue de Luxembourg, L-8140 Bridel,
- Marc Pauly, Chercheur Scientifique, 9, rue J.F. Kennedy, L-8141 Bridel,
- Claude Parini, Employée, ADEF-16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,
- Jean-Marc Tosello, Professeur d'Art, 117, rue d'Hollerich, L-1741 Luxembourg,
- Jean-Marie Vesque, Viticulteur, Domaine «Cep d'Or» 15, route du Vin, L-5429 Hettermillen,
- Claude Bentz, Viticulteur, Caves Bentz 36, route de Mondorf, L-5552 Remich,
- Guy Poirot, Restaurateur, Restaurant Breedewee, 9, rue Large, L-1817 Luxembourg,
- Jean-Claude Pitzen, Fonctionnaire, B.P. 30, L-7730 Bissen,
- Jean-Pierre Arend, Fonctionnaire, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,
- Ian Creswell, Luxinnovation, Employé, GIE 7, rue Alcide de Gasperi, Chambre de Commerce, B.P. 1372, L-1013 Luxembourg,
- Jean-Luc David-Henriet, Employé, Le Foyer Assurances, Groupe Le Foyer, L-2986 Luxembourg.

Réviseurs de caisse:

- Ian Creswell, Luxinnovation GIE 7, rue Alcide de Gasperi, Chambre de Commerce, B.P. 1372, L-1013 Luxembourg,
- Jean-Claude Pitzen, B.P. 30, L-7730 Bissen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Trésorier / Vice-Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04278. – Reçu 397 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(005396.3/000/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.